



DREAMNEX

Le leader européen de l'Internet de charme

Rapport Financier 2008



Rapport Financier Annuel 2008

Sommaire

| | |
|---|----|
| 1. Attestation du responsable du rapport financier annuel | 3 |
| 2. Comptes consolidés au 31 décembre 2008 | 4 |
| 3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2008 | 55 |
| 4. Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 | 79 |
| 5. Rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne | 87 |
| 6. Rapport des Commissaires aux Comptes | 99 |



Attestation du responsable du rapport financier annuel

Attestation de la personne assumant la responsabilité du rapport financier annuel (article 222-3_4° du Règlement Général AMF)

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de DreamNex ainsi que de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation et enfin, une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté.

Fait à Rousset, le 28 avril 2009

Patrice Macar



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE

| | PAGES |
|--|-----------|
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE | 7 |
| BILAN CONSOLIDE | 8 |
| TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES | 10 |
| TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES | 11 |
| ANNEXE – PREAMBULE : FAITS CARACTERISQUES DE L’EXERCICE | 12 |
| NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES | 13 |
| NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE | 26 |
| NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 28 |
| NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 29 |
| NOTE 5 – GOODWILL | 29 |
| NOTE 6 – UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE | 31 |
| NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 32 |
| NOTE 8 – STOCKS ET EN COURS | 33 |
| NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS | 33 |
| NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE | 34 |
| NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL | 34 |

| | |
|--|-----------|
| NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES | 35 |
| NOTE 13 – PROVISIONS | 35 |
| NOTE 14 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL | 36 |
| NOTE 15 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES | 37 |
| NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS | 38 |
| NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D’ACTIVITE | 39 |
| NOTE 18 – ACHATS DE MARCHANDISES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS | 41 |
| NOTE 19 – CHARGES EXTERNES | 41 |
| NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL | 42 |
| NOTE 21 – IMPOTS ET TAXES | 42 |
| NOTE 22 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 42 |
| NOTE 23 – PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS NON COURANTES | 43 |
| NOTE 24 – AUTRE PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | 43 |
| NOTE 25 – IMPOT SUR LES RESULTATS | 44 |
| NOTE 26 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN | 45 |
| NOTE 27 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS | 46 |
| NOTE 28 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 47 |
| NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES | 47 |
| NOTE 30 – EVENEMENTS POST-CLOTURE | 47 |
| NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 49 |
| NOTE 32 – ETATS DE PASSAGE ENTRE LES COMPTES 2007 ETABLIS SELON LES PRINCIPES FRANCAIS ET LES NORMES IFRS | 50 |

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

| | 31/12/2008 | 31/12/2008 Proforma (2) | 31/12/2007 IFRS (1) |
|---|-------------------|----------------------------|------------------------|
| Chiffres d'affaires (notes 1.14 et 17) | 60 608 509 | 70 299 270 | 37 890 506 |
| Achats de marchandises et autres approvisionnements (note 18) | 2 829 807 | 2 829 807 | 3 178 945 |
| Marge brute | 57 778 702 | 67 469 463 | 34 593 047 |
| Autres produits | 121 191 | 121 191 | 225 991 |
| Charges externes (note 19) | 38 935 233 | 45 569 903 | 22 815 919 |
| Salaires et charges (note 20) | 4 195 000 | 4 367 705 | 3 785 088 |
| Autres charges | 31 805 | 32 373 | 0 |
| Impôts et taxes (note 21) | 851 505 | 851 705 | 708 983 |
| Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 22) | 598 382 | 723 179 | 98 131 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 13 287 970 | 16 045 791 | 7 529 431 |
| Autres produits et charges non courants (note 23) | -1 124 528 | -1 124 528 | -870 621 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 12 163 442 | 14 921 263 | 6 658 810 |
| Autres produits financiers (note 24) | 550 272 | 623 913 | 660 682 |
| Autres charges financières (note 24) | 283 149 | 315 308 | 213 214 |
| Charge d'impôt (note 25) | 4 208 457 | 5 125 089 | 2 411 799 |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES | 8 222 107 | 10 104 779 | 4 694 479 |
| Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT NET | 8 222 107 | 10 104 779 | 4 694 479 |
| Intérêts minoritaires | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT NET PART DU GROUPE | 8 222 107 | 10 104 779 | 4 694 479 |
| Résultat net par action (en euros) (note 1.20) | 2.90 | 3.56 | 1.93 |
| Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.20) | 2.90 | 3.56 | 1.93 |

(1) Les comptes au 31/12/2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DREAMNEX retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31/12/2008.

(2) Se référer à la note 1.2

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

| ACTIF | 31/12/2008 | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---|-------------------|---------------------|-------------------|
| | | proforma (2) | IFRS (1) |
| Actifs non courants | 51 867 438 | 52 261 712 | 15 052 338 |
| Goodwill (note 5) | 48 181 766 | 48 576 040 | 12 887 612 |
| Autres immobilisations incorporelles (note 3) | 1 293 945 | 1 293 945 | 856 432 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | 873 152 | 873 152 | 185 719 |
| Autres actifs financiers non courants (note 7) | 1 454 163 | 1 454 163 | 1 094 575 |
| Actifs d'impôts différés (note 23) | 64 412 | 64 412 | 28 000 |
| Actifs courants | 26 033 036 | 26 033 036 | 24 687 091 |
| Stocks et en-cours (note 8) | 1 051 937 | 1 051 937 | 722 453 |
| Clients (note 9) | 3 915 252 | 3 915 252 | 1 234 357 |
| Autres actifs courants (note 9) | 2 959 566 | 2 959 566 | 2 186 621 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 10) | 18 106 282 | 18 106 282 | 20 543 660 |
| TOTAL ACTIFS | 77 900 474 | 78 294 748 | 39 739 429 |

| | 31/12/2008 | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--|-------------------|---------------------|-------------------|
| PASSIF : Avant répartition | | proforma (2) | IFRS (1) |
| CAPITAUX PROPRES (tableau page 10) | 40 603 984 | 40 998 258 | 25 217 318 |
| Capital social (note 11) | 464 870 | 464 870 | 399 429 |
| Primes d'émission (tableau variation capitaux propres) | 19 633 124 | 19 633 124 | 19 633 124 |
| Autres réserves | 12 283 883 | 10 795 485 | 490 286 |
| Résultat net part du groupe | 8 222 107 | 10 104 779 | 4 694 479 |
| Intérêts minoritaires (note 12) | 0 | 0 | 0 |
| Passifs non courants | 12 511 401 | 12 511 401 | 1 539 007 |
| Passifs financiers non courants (note 15) | 12 336 166 | 12 336 166 | 1 530 007 |
| Avantages au personnel (note 14) | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| Passifs d'impôts différés (note 23) | 166 235 | 166 235 | 0 |
| Passifs courants | 24 785 088 | 24 785 088 | 12 983 104 |
| Passifs financiers courants (note 15) | 7 582 673 | 7 582 673 | 1 646 415 |
| Provisions part courante (note 13) | 345 496 | 345 496 | 1 269 094 |
| Fournisseurs et autres passifs courants (note 16) | 14 933 047 | 14 933 047 | 7 771 295 |
| Dettes fiscales et sociales (note 16) | 1 897 395 | 1 897 395 | 1 661 525 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés (note 16) | 26 478 | 26 478 | 634 775 |
| TOTAL PASSIF | 77 900 474 | 78 294 748 | 39 739 429 |

(1) Les comptes au 31/12/2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DREAMNEX retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31/12/2008.

(2) Se référer à la note 1.2

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| (En milliers d'Euros) | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de la période | Capitaux Propres /Gpe | Intérêts mino. | Capitaux propres |
|--|------------|---------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------|---------------------|
| Au 31 décembre 2006 IFRS | 320 | 2 771 | -501 | 2 096 | 4 686 | Néant | 4 686 |
| Augmentation de capital en numéraire (1) | 68 | 14 457 | | | 14 525 | | 14 525 |
| Frais d'augmentation de capital (1) | | -405 | | | -405 | | -405 |
| Apports des titres THINK & OPEN (2) | 11 | 2 871 | | | 2 882 | | 2 882 |
| Frais d'augmentation de capital (2) | | -61 | | | -61 | | -61 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | 2 096 | -2 096 | 0 | | 0 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle | | | -104 | | -104 | | -104 |
| Résultat de l'exercice | | | | 4 694 | 4 694 | | 4 694 |
| Distributions effectuées | | | -1 000 | | -1 000 | | -1 000 |
| Au 31 décembre 2007 IFRS | 399 | 19 633 | 491 | 4 694 | 25 217 | Néant | 25 217 |
| Apports des titres BESITE & ENJOY (3) | 66 | | 15 022 | | 15 087 | | 15 087 |
| Frais d'augmentation de capital (3) | | | -302 | | -302 | | -302 |
| Affectation du résultat de l'exercice | | | 4 694 | -4 694 | 0 | | 0 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 8 222 | 8 222 | | 8 222 |
| Distributions effectuées | | | -6 511 | | -6 511 | | -6 511 |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.13) | | | -1 163 | | -1 163 | | -1 163 |
| Impact variation de périmètre | | | 54 | | 54 | | 54 |
| Au 31 décembre 2008 | 465 | 19 633 | 12 285 | 8 222 | 40 604 | Néant | 40 604 |

- (1) L'augmentation de capital et la prime d'émission enregistrée, ainsi que les frais d'augmentation de capital imputés sur cette prime correspondent à l'introduction en bourse de la société Dreamnex en 2007.
- (2) L'augmentation de capital et la prime de fusion, ainsi que les frais associés, correspondent à l'opération de fusion des sociétés Think Multimedia et Open-Axe réalisée au cours de l'exercice 2007.
- (3) Ces opérations concernent l'acquisition des sociétés Enjoy & Besite (se référer à la note relative aux événements significatifs de la période) et correspondent aux éléments suivants :
- Augmentation de capital (émission d'actions nouvelles)
 - Prime d'apports
 - Frais d'augmentation de capital imputés en moins de la prime d'apport.

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

| (En milliers d'Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---|-----------------|---------------|
| | IFRS (1) | |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 13 288 | 7 529 |
| Amortissements et provisions (nettes) | 598 | 98 |
| RESULTAT BRUT OPERATIONNEL | 13 886 | 7 627 |
| <i>Variation du BFR</i> | | |
| Variation des stocks | -330 | 19 |
| Variation des créances | - 3454 | 1736 |
| Variation des dettes | 6 955 | 2979 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | 3 171 | 4 734 |
| FLUX NETS GENERES PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES | 17 057 | 12 361 |
| Frais financiers (nets) | 267 | 530 |
| Impôt sur le résultat payé | - 4 208 | -2 418 |
| Opérations non courantes | - 2 168 | 243 |
| FLUX NETS GENERES PAR L'ACTIVITE | 10 948 | 10 716 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | - 500 | 0 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | - 1 024 | 0 |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 29 | 0 |
| Acquisitions de ENJOY & BESITE | - 35 494 | -6 970 |
| Acquisitions d'autres immobilisations financières | - 353 | 0 |
| Remboursement d'immobilisations financières | 48 | 1 322 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | - 37 294 | -5 648 |
| Distribution mise en paiement | - 6 511 | -1 000 |
| Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres | 14 839 | 14 059 |
| Augmentation nette des comptes courants d'associés | 16 746 | 1 992 |
| Remboursement d'emprunts | - 3 | 0 |
| Acquisition d'actions propres | - 1 163 | 7 |
| FLUX NETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE FINANCEMENT | 23 908 | 15 058 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | - 2 438 | 20 126 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture | 20 544 | 417 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture | 18 106 | 20 543 |
| VARIATION DE LA TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | - 2 438 | 20 126 |
| Disponibilités | 16 109 | 18 156 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 999 | 2 387 |
| Découvert | - 2 | |
| TRESORERIE & EQUIVALENT DE TRESORERIE | 18 106 | 20 543 |

(1) L'application des normes IFRS n'a eu aucun impact significatif sur les tableaux de flux de trésorerie au 31/12/2007 et au 31/12/2008

ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

L'exercice a été marqué par les évènements suivants :

- Acquisition des sociétés ENJOY et BESITE

Le 8 janvier 2008, DREAMNEX a signé un protocole d'accord pour l'acquisition des sociétés belges ENJOY et BESITE. L'acquisition porte sur 100% des parts des sociétés ENJOY et BESITE. L'activité d'ENJOY consiste en l'exploitation d'une plate-forme de mise en relation payante entre des internautes et des webcammers. BESITE exploite une plate-forme de paiement multi solutions.

Le prix comporte une part de 67% en numéraire et de 33% en actions. Cette opération a fait l'objet d'un document E ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers Française le 11 avril 2008. En date du 25 avril 2008, la société DREAMNEX a acquis la totalité des titres des sociétés ENJOY et BESITE.

Les titres de la société ENJOY ont été acquis pour un montant de 30 479 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 20 421 K€ en numéraire dont 8 168 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 12 252 K€ en 3 annuités de 4 084 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 10 058 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Les titres de la société BESITE ont été acquis pour un montant de 15 240 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 10 211 K€ en numéraire dont 4 084 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 6 127 K€ en 3 annuités de 2 042 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 5 029 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Le paiement des annuités restant dues est soumis à la condition de présence effective des anciens actionnaires de ces sociétés dans le groupe postérieurement à l'acquisition et au moment des dates anniversaires de paiement.

Le protocole d'accord prévoyait que le résultat net de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 25 avril 2008 (date effective de la cession des titres) ne serait pas distribué et n'impacterait pas le prix d'acquisition. Le résultat net de cette période (différence entre les comptes pro forma et les comptes consolidés) reste acquis à DreamNex et a été comptabilisé en diminution du Goodwill.

- Litige lié à notre logiciel de messagerie instantanée spécialisé rencontres

Le 5 juin 2008, DreamNex a signé un accord amiable avec la société Carpe Diem Belgique, filiale de la société Rentabiliweb, dans le cadre du différend qui les opposait sur les logiciels de rencontre Yes Messenger et Weflirt. Cet accord a mis fin à toutes les procédures existantes et à venir concernant ce

litige. Les modalités de l'accord sont soumises à une clause de confidentialité. Toutes les conséquences financières ont été comptabilisées au 31 décembre 2008.

- Fusion des sociétés Enjoy et Besite

Au 31 décembre 2008, la fusion des sociétés Enjoy et Besite est en cours. Cette fusion sera effective le 31 mars 2009. L'entité fusionnée portera le nom de DreamNex Belgique.

NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La société DREAMNEX publie pour la première fois des comptes annuels consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et applicables au plus tard au 31 décembre 2008, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Pour la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2008, le groupe n'a appliqué aucune nouvelle norme par anticipation excepté IFRS8, « segments opérationnels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

NOTE 1.1 – PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS

DREAMNEX a appliqué les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1, qui détaille les modalités d'établissement des premiers états financiers en normes IFRS. Le principe général en est l'application rétrospective de toutes les normes en vigueur au 31 décembre 2008, les incidences des changements de principes comptables étant enregistrées en report à nouveau à la date de transition.

Compte tenu des traitements optionnels prévus par la norme IFRS 1, DREAMNEX n'a pas retenu l'option d'évaluer à la juste valeur ses immobilisations pour l'établissement de son bilan d'ouverture.

NOTE 1.2 – INFORMATIONS PRO FORMA

Des comptes pro forma du Groupe sont établis lorsque les acquisitions et/ou cessions entraînent une variation de plus de 25%. L'information pro forma présentée concerne les comptes de la société DREAMNEX, ainsi que les comptes des sociétés acquises au cours de l'exercice, à savoir ENJOY et BESITE, comme si celles-ci avaient été intégrées au 1er janvier 2008.

NOTE 1.3 – PRESENTATION DE L'INFORMATION COMPARATIVE

Comptes comparatifs 2007 en normes IFRS

Une information financière comparative au titre de l'exercice 2007 a été établie selon le référentiel IFRS. Cette information a été préparée en appliquant aux comptes sociaux de la société DREAMNEX les normes et interprétations IFRS que la société DREAMNEX a appliquées pour la préparation de ses comptes consolidés au 31 décembre 2008.

Elle présente l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- Le compte de résultat au 31 décembre 2007
- Le bilan au 31 décembre 2007

Les états de passage correspondants sont regroupés à la note 30 de la présente annexe.

NOTE 1.4 – PERIMETRES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les comptes de DREAMNEX et des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Entités contrôlées

Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Entrée et sortie du périmètre de consolidation

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

NOTE 1.5 – DATE D'ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2008.

NOTE 1.6 – ELIMINATION DE CONSOLIDATION

Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

NOTE 1.7 – STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- Si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- Si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés

NOTE 1.8 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Si la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs ne peut être réalisée à la date d'arrêté des comptes, une affectation provisoire est effectuée qui conduit à la détermination d'un goodwill lui-même provisoire. L'affectation définitive est alors effectuée dans un délai maximum d'un an suivant la date de prise de contrôle.

Au 31 décembre 2008, un goodwill définitif relatif aux acquisitions des sociétés Enjoy et Besite a été calculé. L'affectation des actifs et des passifs qui a conduit à la détermination du goodwill est présentée en note 5.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, pour s'assurer que leur valeur nette résiduelle n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable eu égard aux perspectives de retour sur investissement sur les sociétés considérées. Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est enregistrée dans le résultat opérationnel, en « autres produits et charges non courants ».

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Le Goowill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DreamNex estime avoir 3 activités répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT sont présentés à la note 6 et la sectorisation est présentée à la note 17.

En application de la norme IAS 36, la valeur au bilan des immobilisations incorporelles, corporelles et des goodwill ne doit pas être supérieure à sa valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DreamNex s'attend à obtenir de l'actif considéré.

Cette valeur recouvrable, est revue à chaque clôture comptable.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2008, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Perte de valeur » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2008 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Le goodwill est indiqué en note 5.

NOTE 1.9 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

- Des immobilisations acquises
- Des immobilisations incorporelles générées en internes

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle, ainsi que chaque fois qu'il existe une indication que la valeur comptable sera supérieure au montant recouvrable de l'actif correspondant. L'appréciation selon laquelle une immobilisation incorporelle donnée a une durée de vie utile indéfinie est réexaminée tous les ans pour déterminer si elle demeure justifiable. Lorsqu'une durée de vie indéfinie est redéfinie en durée de vie définie, le changement est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un changement d'estimation.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

- Faisabilité technique du projet
- Intention et capacité de mise en service
- Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources
- Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont décrites en note 3

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- Matériels techniques 2 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatiques 2 à 3 ans
- Mobilier 2 à 5 ans

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont décrites en note 4.

NOTE 1.10 – DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES – PERTE DE VALEUR

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles
- Des immobilisations corporelles
- Des goodwill

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

Goodwill

La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

NOTE 1.11 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués :

- de comptes séquestres pour 9 M€, placés en bons du trésor,
- de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Dépréciation des actifs financiers

A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

NOTE 1.12 – STOCKS

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2008 sont indiqués en note 8.

NOTE 1.13 – TITRES D'AUTOCONTROLE

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité
- et d'un programme de rachat d'actions propres

Le nombre d'actions propres détenus au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 est indiqué à la note 11.

NOTE 1.14 – CHIFFRE D'AFFAIRES ET CREANCES CLIENTS

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu prorata temporis sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour Enjoy et Besite, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcamers refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est reclassée en moins des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité)

les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité)

à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2008 sont indiqués dans la note 9.

NOTE 1.15 – DETERMINATION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le compte de résultat est présenté par nature des charges.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel corrigé des autres produits et charges non courants qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- les pertes de valeur de goodwill et d'immobilisations constatées dans le cadre de tests de dépréciation selon IAS 36
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs
- les profits et pertes de dilution
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité....)

NOTE 1.16 – INFORMATION SECTORIELLE

Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information.

L'activité du Groupe DREAMNEX comprend trois branches principales d'activité :

- L'activité « Store » de ventes de marchandises
- L'activité « Rencontre » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issues de l'exploitation de sites Internet de rencontres
- L'activité « divertissement » de ventes de prestations de service sous forme d'abonnements issus de l'exploitation de sites Internet à contenu

Le groupe n'avait auparavant que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1er semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

NOTE 1.17 – PROVISIONS

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 est indiquée en note 13.

NOTE 1.18 – RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le groupe participe à des régimes de retraites.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuair indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Ces régimes n'étant pas financés, le Groupe a constitué une provision pour cette obligation.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

NOTE 1.19 – IMPÔTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée
 - liés aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe
 - liés aux retraitements de consolidation

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

NOTE 1.20 – RESULTAT PAR ACTION

Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2008, le Groupe n'a émis aucun instruments de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

NOTE 1.21 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Il n'existe aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions en cours au sein du Groupe.

NOTE 1.22 – ESTIMATIONS ET INCERTITUDES

L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous-tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

Incertitudes relatives à la crise financière :

L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, l'appréciation des écoulements probables de stocks ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par rapport à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

La Direction présente ci-après les principes comptables utilisés par le Groupe lors de la préparation des états financiers consolidés, qui impliquent l'exercice de son jugement et le recours à des estimations, et ayant un impact significatif sur les états financiers en IFRS.

Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie

Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance futures des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marges opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entités servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

Impôts différés

La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'un filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et /ou
- la perspective de gains futurs

Avantages postérieurs à l'emploi

La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 14 des états financiers consolidés du Groupe et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

NOTE 1.23 – EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE MARCHES ET DE LIQUIDITE

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0.08%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Par ailleurs, le Groupe réalise une faible partie de ses achats de produits en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar sont répercutées sur les prix de vente des produits. Cependant, une variation importante à la hausse du dollar pourrait induire une hausse des prix importante des produits proposés par le Groupe, et avoir un impact néfaste sur ses ventes, et réduire le résultat du Groupe.

Le Groupe réalise une majeure partie de ses achats de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe a des dettes financières envers les anciens actionnaires des sociétés Think Multimedia, Self Telecom, Open Axe, Enjoy et Besite. Le détail des ses dettes ainsi que leur échéancier est présenté à la note 15.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à la crise financière

Le Groupe a pris plusieurs mesures pour se couvrir contre les risques liés à la crise financière.

Afin de se couvrir contre le risque de faillite d'un établissement financier :

- une partie de sa trésorerie (9 M€ au 31/12/2008) est placée en bons du trésor français. (à noter que cette trésorerie est séquestrée) ;
- le reste de la trésorerie est réparti entre plusieurs banques.

NOTE 2 – ANALYSE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

| SOCIETES | Forme juridique | % | % | Méthode |
|---------------|-----------------|---------|---------|---------|
| | | intérêt | intérêt | Conso. |
| | | 2007 | 2008 | 2008 |
| BESITE | Spri | 0% | 100% | IG |
| ENJOY | Spri | 0% | 100% | IG |
| DREAMNEX GmbH | GmbH | 100% | 100% | IG |
| DNX NETWORK | Sarl | 0% | 100% | IG |

Au cours de l'exercice 2008, les évolutions suivantes ont eu lieu :

- Les sociétés BESITE & ENJOY : acquisition de ces sociétés en date du 25 avril 2008 pour un prix de 45 720 K€ hors frais externes liés à cette acquisition, ventilé de la manière suivante :

- 15 088 K€ par échange de titres
- 30 632 K€ par paiement en numéraire selon l'échéancier suivant : 40% à la signature du protocole (9 janvier 2008) puis le solde payable par tiers à chaque date anniversaire de l'acquisition. Aucun intérêt financier ne sera versé aux cédants sur la part du prix payé
- La société DNX Network : création de cette société au cours du 4ème trimestre 2008. Cette société n'a pas encore d'activité opérationnelle au 31 décembre 2008.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2007 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2008 |
|---|------------------|--------------------|----------------|------------------------|------------------|
| Frais d'établissement | - | | | 28 843 | 28 843 |
| Fonds de commerce et goodwill | 762 337 | | | | 762 337 |
| Concessions, brevets, licences et logiciels | 139 424 | 51 521 | - | 430 185 | 621 130 |
| Frais de développement | 167 698 | 198 507 | | | 366 205 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 32 550 | | 32 550 | | - |
| Total valeurs brutes | 1 102 009 | 250 028 | 32 550 | 459 028 | 1 778 515 |
| Provision dépréciation des frais dvt | 99 519 | | 34 509 | 174 868 | 239 878 |
| Amortissements frais d'établissement | | | | 784 | 784 |
| Amortissements concessions, brevets licences et logiciels | 79 902 | 24 324 | | | 104 226 |
| Amortissements frais de développement | 66 156 | 73 526 | - | | 139 682 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 245 577 | 97 850 | 34 509 | 175 652 | 484 570 |
| Total valeurs nettes | 856 432 | 152 178 | - 1 959 | 283 376 | 1 293 945 |

Fonds de commerce

DREAMNEX a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| (En Euros) | 31/12/2007 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | 31/12/2008 |
|---|----------------|--------------------|---------------|------------------------|------------------|
| Installations techniques, matériel et outillage | 10 515 | | 10 512 | 1 281 149 | 1 281 149 |
| Autres Immobilisations corporelles | 424 769 | 126 899 | 18 607 | 306 088 | 839 149 |
| Total valeurs brutes | 435 284 | 126 899 | 29 119 | 1 587 237 | 2 120 298 |
| Amortissements installations techniques matériel et outillage | 2 879 | 781 | 3 660 | 773 038 | 773 038 |
| Amortissements autres immobilisations incorporelles | 246 683 | 111 602 | 4 235 | 120 059 | 474 109 |
| Total amortissements et pertes de valeur | 249 562 | 112 383 | 7 895 | 893 097 | 1 247 147 |
| Total valeurs nettes | 185 722 | 14 516 | 21 224 | 694 140 | 873 151 |

NOTE 5 – GOODWILL

| (En Euros) | 31/12/2007 | Augmen- tations | Diminutions | 31/12/2008 |
|---|-------------------|--------------------|----------------|-------------------|
| Sociétés fusionnées | 12 887 612 | | 200 000 | 12 687 612 |
| ENJOY & BESITE | | 35 494 154 | | 35 494 154 |
| Total valeurs brutes | 12 887 612 | 35 494 154 | 200 000 | 48 181 766 |
| Perte de valeur | | | | |
| Total amortissements et pertes de valeur | | | | |
| Total valeurs nettes | 12 887 612 | 35 494 154 | 200 000 | 48 181 766 |

Goodwill sociétés fusionnées

Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1er janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1er janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK

MULTIMEDIA. Ces goodwill constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DREAMNEX. Au 31 décembre 2008, ces valeurs sont justifiées. Il n’y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwill sont répartis de la manière suivante :

| | |
|-----------------------------|------------------|
| • Goodwill SELF TELECOM | 4 445 K€ |
| • Goodwill THINK MULTIMEDIA | 6 771 K€ |
| • Goodwill OPEN AXE | 1 471 K€ |
| TOTAL | 12 687 K€ |

Le fonds de commerce « KDO du jour », acquis lors de la fusion avec la société THINK MULTIMEDIA, a été cédé au cours de l’exercice pour une valeur de 200 K€. Le goodwill a été réduit à due concurrence.

Goodwill Enjoy & Besite

L’écart d’acquisition a été déterminé sur la base d’une situation établie en date du 30 avril 2008, considérant qu’une situation nette au 30 avril 2008 n’est pas significativement différente de celle du 25 avril 2008, date de prise de contrôle des entités.

L’écart d’acquisition se décompose de la manière suivante :

En milliers d’Euros

| | |
|---|---------------|
| Coût d’acquisition | 46 557 |
| Prix de base | 45 720 |
| Honoraires d’acquisition | 807 |
| Impact de la juste valeur des titres remis en échange | 1 630 |
| Impact de l’actualisation de la dette d’acquisition | - 1 600 |
| Situation nette d’ouverture retraitée aux normes IFRS à la date de prise de contrôle | 11 063 |

Détail des actifs et passifs acquis :

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 118 |
| Immobilisations corporelles | 748 |
| Immobilisations financières | 705 |
| Stocks et en cours | 3 |
| Clients | 3 484 |
| Autres actifs courants | 6 325 |
| Trésorerie et équivalents | 7 253 |
| Total actifs acquis | 18 636 |
| Passifs d’impôts différés | 15 |
| Passifs financiers courants | 2 300 |
| Autres passifs courants | 5 258 |
| Total passifs acquis | 7 573 |
| Total actifs nets acquis | 11 063 |

| |
|-----------------|
| Goodwill |
|-----------------|

| |
|---------------|
| 35 494 |
|---------------|

La constatation du goodwill de 35 494 K€ comprend l'impact du traitement comptable préconisé par IFRS 3 sur l'opération d'apport des titres BESITE et ENJOY. Celle-ci impose de comptabiliser l'apport sur la base de la juste valeur des titres remis en contrepartie de cet apport au jour de la remise des titres, soit le 25 avril 2008. Cette juste valeur correspond au cours du jour.

Ce traitement a pour conséquence la mise en évidence d'un goodwill de 35 494 K€ dont 1 630 K€ proviennent de la différence entre la valeur des titres au 25 avril 2008 (41,73 €) et la valeur des titres définie au contrat (37,81 €).

Ce goodwill de 35 494 K€ correspond à la capacité d'ENJOY et BESITE à développer et à vendre leurs produits et aux profits futures qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2008.

NOTE 6 – Unités Génératrices de Trésorerie

Tous les goodwills ainsi que les autres actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement ont été alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT) au 31/12/2008.

Le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités et donc 3 unités génératrices de trésorerie. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs / UGT sont les suivants :

- UGT 1 : Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- UGT 2 : Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- UGT 3 : Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus destinés à une population adultes (photos, vidéos, webcams).

En raison des incertitudes liées à la crise financière et à son impact sur l'activité du Groupe en 2009, le Groupe a pris des hypothèses prudentes pour évaluer les cash-flows futurs de ses UGT et la valeur recouvrable de ces mêmes UGT au 31 décembre 2008.

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 12% au 31 décembre 2008.

| En M€. | VNC au 31/12/2008 | Valeur résiduelle au 31/12/2008 |
|--|-------------------|---------------------------------|
| Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité | 41.5 | 83.1 |

Analyse de sensibilité

Si nous avons utilisé un taux de WACC de 11%, la valeur résiduelle se serait élevée à 91.7M€.

Si nous avons utilisé un taux de WACC de 12% ; la valeur résiduelle se serait élevée à 76.0 M€.

Si nous avons utilisé un taux de WACC à 15%, la valeur résiduelle se serait élevée à 65.2 M€.

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à ces UGT au 31 décembre 2008.

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2007 | Augmen- tations | Diminutions | Variation périmètre | Autres mouvements | 31/12/2008 |
|--|------------------|--------------------|---------------|------------------------|----------------------|------------------|
| Titres immobilisés non consolidés | 27 600 | 798 | | - 27 500 | | 898 |
| Créances rattachées à des participations non consolidées | 26 537 | | 18 864 | | | 7 673 |
| Prêts aux salariés | 30 303 | 900 | | | | 31 203 |
| Autres immobilisations financières | 1 553 919 | 245 060 | 29 481 | 592 721 | -459 067 | 1 903 152 |
| Total valeurs brutes | 1 638 359 | 246 060 | 48 345 | 565 221 | -459 067 | 1 942 926 |
| Dépréciations des créances rattachées | 26 537 | | 18 864 | | | 7 673 |
| Dépréciation des titres non consolidés | 100 | | | | | 100 |
| Dépréciation des autres immobilisations financières | 517 147 | | 36 158 | | | 480 989 |
| Total des dépréciations | 543 784 | | 55 022 | | | 488 762 |
| Total Immobilisations financières | 1 094 575 | 246 758 | 6 677 | 565 221 | -459 067 | 1 454 164 |

Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste induits par les normes IFRS.

Les autres actifs non courants comprennent principalement :

- Des titres immobilisés non consolidés, à savoir :

| Filiales et participations | Capitaux propres | Quote part du capital détenu en pourcentage |
|---|------------------|---|
| Filiales | | |
| Dreamnex UK | 798 € | 100 % |
| Participations (10 à 50% du capital détenu) | | |
| SCI Duranne | 100 € | 10 % |

Ces deux sociétés n'ont aucune activité au 31 décembre 2008. Une avance de 8 K€ a été consentie à la SCI Duranne.

- Les autres immobilisations financières sont constituées par les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe (1 554 K€). A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.

Une provision de 8 K€ a été constituée sur l'avance accordée par la Société à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance a été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par la Société.

Les autres provisions pour dépréciation sont relatives à des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la société et pour lesquels il existe un risque sur leur recouvrabilité.

NOTE 8 – STOCKS ET EN-COURS

| (En Euros) | 31/12/2008 | | Net | 31/12/2007 |
|--|------------------|---------------|------------------|----------------|
| | Brut | Dépréciation | | |
| Marchandises, produits intermédiaires et finis | 1 088 030 | 36 093 | 1 051 937 | 722 453 |
| Total stocks et en-cours | 1 088 030 | 36 093 | 1 051 937 | 722 453 |

NOTE 9 – CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2008 | | Net | 31/12/2007 |
|--|------------------|----------------|------------------|------------------|
| | Brut | Dépréciation | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 4 065 942 | 150 689 | 3 915 253 | 1 234 357 |
| Créances fiscales | 1 133 842 | | 1 133 842 | 444 372 |
| Débiteurs divers | 1 016 377 | | 1 016 377 | 508 196 |
| Charges constatées d'avance | 809 345 | | 809 345 | 1 234 053 |
| Total Clients et autres actifs courants | 7 025 506 | 150 689 | 6 874 817 | 3 420 978 |

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux sommes à encaisser auprès des organismes mandatés pour gérer les règlements des ventes réalisées à distance par le Groupe

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

NOTE 10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--|-------------------|-------------------|
| Liquidités et équivalents de liquidités | 16 106 868 | 18 156 446 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 999 414 | 2 387 214 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18 106 282 | 20 543 660 |

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

Le poste « Trésorerie » comprend deux comptes nantis d'un montant total de 9 077 K€ au 31 décembre 2008 au profit des anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE pour garantir le paiement échelonné du solde du prix d'acquisition des titres. La rémunération de ce compte est partagée à part égale entre DREAMNEX et les anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE.

NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--|----------------|----------------|
| Montant du capital social | 464 870 | 399 428 |
| Nombre d'actions émises | 2 834 574 | 2 435 541 |
| Ventilation des actions en fonction du droit de vote | | |
| - dont actions à droit de vote double (*) | 1 004 812 | 1 507 414 |
| - dont actions à droit de vote simple | 1 793 631 | 928 127 |
| Nombre d'actions propres | 36 132 | 2 729 |

(*) afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.

NOTE 12 – TABLEAU DE VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe aucun intérêt minoritaire au sein du Groupe.

NOTE 13 – PROVISIONS

Provisions par échéance et par catégorie

| (En Euros) | Courant | Non courant | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--------------------------------|----------------|-------------|----------------|------------------|
| Provision pour perte de change | 126 673 | | 126 673 | 145 629 |
| Provision pour frais d'impayés | 217 000 | | 217 000 | 113 000 |
| Provision pour litige | | | | 802 000 |
| Provision pour impôts | 1 823 | | 1 823 | 208 464 |
| Total | 345 496 | | 345 496 | 1 269 093 |

Au 31 décembre 2008, les provisions sont constituées :

- d'une provision pour perte de change de 126 673 €.
- d'une provision pour risque d'impayés à venir et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 217 000 €. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour charge d'impôt de 1 823 € (se référer à la note 29).

Variation des provisions

| (En Euros) | 31/12/2007 | Dotations | Reprises* | 31/12/2008 |
|---------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
| Litiges et risques divers | 1 269 093 | 406 194 | 1 329 791 | 345 496 |
| Total | 1 269 093 | 406 194 | 1 329 791 | 345 496 |

* Dont 1 120 151 € consommés

Description des régimes

Les salariés du groupe DREAMNEX bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment).

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

- **Régimes à cotisations définies**

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

- **Régimes à prestations définies**

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : Defined Benefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France.

| (En Euros) | <1 an | >1 an | Total 12/2008 | 31/12/2007 |
|---|-------|--------------|---------------|--------------|
| Engagements de retraites et assimilés (€) | | 9 000 | 9 000 | 9 000 |
| TOTAL | | 9 000 | 9 000 | 9 000 |

Les filiales belges n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Hypothèses actuarielles au 31/12/2008

Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2008, il a été maintenu la provision déterminée au 31.12.2007 selon les hypothèses suivantes :

| | France |
|----------------------------------|-------------------|
| Age de départ à la retraite (*) | 65 ans |
| Modalité de départ à la retraite | Départ volontaire |
| Table de mortalité | TGH/TGF 05 |
| Taux d'inflation | 2% |
| Taux de charges sociales | 45% |
| Taux d'actualisation | 5.25% |

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2008.

NOTE 15 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Endettement courant et non courant

(En Euros)

| | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---|-------------------|------------------|
| DETTES FINANCIERES NON COURANTES | | |
| Entre 1 & 5 ans | 12 336 166 | 1 530 007 |
| Plus de 5 ans | | |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES NON COURANTES | 12 336 166 | 1 530 007 |
| DETTES FINANCIERES COURANTES | | |
| Emprunts et dettes financière à moins d'un an | 7 581 064 | 1 631 000 |
| Concours bancaires | 1 609 | 14 489 |
| Mobilisations de créances | | |
| Intérêts courus | | 926 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIERES COURANTES | 7 582 673 | 1 646 415 |

Sur les 7 581 K€ dus à moins d'un an :

- il n'y a aucune dette à échéance inférieure à 1 mois,
- 731 875 € avec une échéance comprise en 1 mois et 3 mois,
- 6 849 189 € avec une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

Les dettes financières courantes correspondent principalement à la partie du prix d'acquisition des titres SELF TELECOM, OPEN AXE, THINK MULTIMEDIA, ENJOY et BESITE payable à terme et de manière échelonné aux actionnaires de ces sociétés devenus salariés de DREAMNEX. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement. Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

NOTE 16 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---|-------------------|-------------------|
| Fournisseurs | 11 765 886 | 4 768 844 |
| Dettes sociales | 724 473 | 646 939 |
| Dettes fiscales | 1 171 550 | 1 014 586 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | 26 478 | 634 775 |
| Autres passifs courants | 188 219 | 102 648 |
| Produits constatés d'avance | 2 980 313 | 2 899 803 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS | 16 856 919 | 10 067 595 |

| (En Euros) | < 1 mois | 1 mois > < 3 mois | 3 mois > < 1 an | > 1 an | 31/12/2008 |
|---|------------------|----------------------|--------------------|----------|-------------------|
| Fournisseurs | 5 293 101 | 6 472 785 | 0 | 0 | 11 765 886 |
| Dettes sociales | 400 996 | 183 167 | 140 310 | 0 | 724 473 |
| Dettes fiscales | 1 057 093 | 106 679 | 7 778 | 0 | 1 171 550 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | 0 | 0 | 26 478 | 0 | 26 478 |
| Autres passifs courants | 88 219 | 100 000 | 0 | 0 | 188 219 |
| Produits constatés d'avance | 2 227 054 | 753 259 | 0 | 0 | 2 980 313 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS | 9 066 463 | 7 615 890 | 174 566 | 0 | 16 856 919 |

NOTE 17 – INFORMATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Au 31 décembre 2008 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités. Ces secteurs d'activités correspondent à ceux retenus dans le reporting interne du groupe.

Les 3 secteurs sont les suivants :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Rencontre / Dating : service de rencontre par abonnements.
- Activité Divertissement / Entertainment : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams).

Ces activités correspondent aux 3 grandes familles de produits et services commercialisés par DreamNex.

Le groupe n'avait auparavant que deux secteurs d'activités (la Boutique et le Divertissement) mais le rachat des sociétés Enjoy et Besite au 1er semestre 2008 nous a amené à différencier la rencontre du divertissement. Ces 2 services sont différents par nature.

Compte de résultat par secteurs d'activité

| En Milliers d'Euros | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|--------------------------------------|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 8 042 | 6 017 | 46 549 | 60 608 |
| Coût des ventes | 5 163 | 2 741 | 29 587 | 37 491 |
| MARGE BRUTE | 2 879 | 3 276 | 16 962 | 23 117 |
| Charges sectorielles | 1 923 | 1 096 | 6 810 | 9 829 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 956 | 2 180 | 10 152 | 13 288 |

Actifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros

| | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Actifs non courants | 317 | 321 | 51 229 | 51 867 |
| Goodwill | | | 35 494 | 35 494 |
| Immobilisations incorporelles | | 84 | 13 898 | 13 982 |
| Immobilisations corporelles | 116 | 87 | 671 | 873 |
| Immobilisations financières | 192 | 144 | 1 117 | 1 454 |
| Actifs d'impôts différés | 8 | 6 | 49 | 64 |
| Actifs courants | 4 359 | 2 480 | 19 194 | 26 033 |
| Stocks et en-cours | 1 052 | | | 1 052 |
| Créances clients et autres créances | 910 | 683 | 5 282 | 6 875 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 397 | 1 798 | 13 912 | 18 106 |
| TOTAL DES ACTIFS | 4 675 | 2 801 | 70 423 | 77 900 |

Passifs par secteurs d'activité

En Milliers d'Euros

| | Store | Rencontre | Divertissement | Total |
|---|--------------|--------------|----------------|---------------|
| Passifs non courants | 10 | 8 | 12 493 | 12 511 |
| Emprunts et dettes financières | | | 12 336 | 12 336 |
| Provisions et IDR | 1 | 1 | 7 | 9 |
| Passifs d'impôts différés | 9 | 7 | 150 | 166 |
| Passifs courants | 2 277 | 1 708 | 20 800 | 24 785 |
| Emprunts et dettes financières | | | 7 583 | 7 583 |
| Provisions | 46 | 34 | 265 | 345 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 2 231 | 1 674 | 12 952 | 16 857 |
| TOTAL DES PASSIFS | 2 287 | 1 715 | 33 294 | 37 296 |

NOTE 18 – ACHATS DE MARCHANDISES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les achats de marchandises et autres approvisionnements sont exclusivement constitués des achats de marchandises, des frais annexes et de la variation de stocks. Ils s'élèvent à 2 830 K€ au 31 décembre 2008, contre 3 179 K€ au 31 décembre 2007.

NOTE 19 – CHARGES EXTERNES

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Commissions d'affiliés et publicité | 30 399 307 | 16 764 266 |
| Coût du paiement sécurisé | 2 302 345 | 1 855 967 |

| | | |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Autres charges externes | 6 233 581 | 4 195 686 |
| TOTAL | 38 935 233 | 22 815 919 |

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Rémunération du personnel | 3 096 660 | 2 732 945 |
| Charges sociales | 1 089 309 | 1 052 143 |
| Autres charges de personnel | 9 031 | 0 |
| TOTAL | 4 195 000 | 3 785 088 |

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

| | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|----------------------|------------|------------|
| France | 45 | 38 |
| Europe (hors France) | 11 | |
| TOTAL | 56 | 38 |

NOTE 21 – IMPOTS ET TAXES

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Taxes sur les salaires | 58 926 | 53 312 |
| Autres impôts et taxes fiscales | 792 579 | 655 671 |
| TOTAL | 851 505 | 708 983 |

NOTE 22 – DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|------------------------------|------------|------------|
| Amortissements | 402 356 | 127 883 |
| Mouvement net des provisions | 196 026 | - 38 752 |

| | | |
|---|----------------|---------------|
| Mouvement net des engagements de retraites et assimilés | 0 | 9 000 |
| TOTAL | 598 382 | 98 131 |

NOTE 23 – PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS NON COURANTES

| (En Euros) | Produits | Charges | Net 31/12/2008 | Net 31/12/2007 |
|---|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Cessions d'immobilisations | 221 269 | 221 224 | 45 | - 107 |
| Dotations & reprises s/ amort. & provisions | 1 201 671 | 158 521 | 1 043 150 | - 1 109 983 |
| Litiges | | 1 440 155 | - 1 440 155 | |
| Autres charges et produits non courants | 6 612 | 734 180 | - 727 568 | 239 469 |
| TOTAL | 1 429 552 | 2 554 080 | - 1 124 528 | - 870 621 |

NOTE 24 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

| (En Euros) | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--|----------------|----------------|
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 320 810 | 526 794 |
| Gains de changes | 28 476 | 15 153 |
| Autres produits financiers | | 303 |
| Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières | 200 986 | 118 432 |
| Total des produits financiers | 550 272 | 660 682 |
| Charges d'intérêt | 112 057 | 11 129 |
| Autres charges financières | 44 084 | 326 |
| Dotations aux provisions financières | 127 008 | 201 758 |
| Total des charges financières | 283 149 | 213 213 |
| RESULTAT FINANCIER | 267 123 | 447 469 |

NOTE 25 – IMPOT SUR LES RESULTATS

Détail de l'impôt sur les résultats

| En Milliers d'Euros | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Impôts exigibles | 4 142 | 2 418 |
| Impôts différés | 67 | -7 |
| TOTAL | 4 208 | 2 412 |

Rationalisation de la charge d'impôt

En 2008, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

| En Milliers d'Euros | 31/12/2008 | 31/12/2007 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net consolidé – part du groupe | 8 222 | 4 694 |
| Charge d'impôt | 4 208 | 2 411 |
| Résultat avant impôt | 12 431 | 7 106 |
| Taux effectif d'impôt | 33,86% | 33,94% |
| Taux d'impôt courant en France | 34,43% | 34,43% |
| Charge d'impôt théorique | 4 280 | 2 447 |
| Eléments en rapprochement | | |
| différences liées à la fiscalité étrangère | - 25 | 0 |
| différences permanentes | - 46 | -35 |
| TOTAL | 4 208 | 2 412 |

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros

| | |
|--|--------------|
| Solde d'impôt différé actif au 1er janvier 2008 | 28 |
| Solde d'impôt différé passif au 1er janvier 2008 | Néant |
| Situation nette d'impôt différé au 1er janvier 2008 | 28 |
| Effet résultat | - 105 |
| Effet périmètre | - 25 |
| Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2008 | 64 |
| Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2008 | 166 |
| Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2008 | - 102 |

NOTE 26 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- Engagements donnés
 - Nantissement des valeurs mobilières de placement pour 737 K€
 - Compte bancaire nanti pour 9 077 K€
- Engagements reçus
 - De M. Emmanuel Françoise, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Think Multimedia, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Think Multimedia. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 1 164 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 août 2009.
 - De M. Franck Rosenstein, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Open Axe, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Open Axe. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 81 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 décembre 2010.

- De M. Stephen Schotte, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Self Telecom, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Self Telecom. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 283 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 30 septembre 2009.
- De M. Joeri de Leener, Mme Patsy Vanleeuwe, M. Frank Vanleeuwe, M. Tom de Wispelaere et M. Bart Ronsyn, actionnaires de la société et anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE, qui se sont engagés à ne pas démissionner de leurs fonctions de salariés au sein du Groupe Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession des sociétés ENJOY et BESITE. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 18 379 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 25 avril 2011.
- Engagements réciproques
 - Néant

NOTE 27 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN, PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2008. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 28 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2008

| SOCIETES | Forme juridique | % intérêt | Méthode de consolidation | N° SIRET | Pays |
|---------------------------------|-----------------|-----------|--------------------------|-------------------|------------|
| DREAMNEX (société consolidante) | SA | n/a | IG | 424 100 170 00036 | France |
| ENJOY | Sprl | 100% | IG | 0864 814 782 | Belgique |
| BESITE | Sprl | 100% | IG | 0473 361 879 | Belgique |
| DREAMNEX GMBH | Gmbh | 100% | IG | HBR 701715 | Allemagne |
| DNX NETWORK | Sarl | 100% | IG | B 142876 | Luxembourg |

NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif

Au cours de l'exercice 2008 :

- le montant de la rémunération versée aux organes de direction s'est élevé à 789 K€. Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants ;
- le fonds de commerce « KDO du jour » pour 200 K€ a été vendu au profit de la société CUSTOM PROMO, société dans laquelle un dirigeant de DreamNex détient 25% des actions;
- la gestion de la logistique a fait l'objet d'une convention de successeur avec la société CUSTOM PROMO, société dans laquelle un dirigeant de DreamNex détient 25% des actions.

NOTE 30 – EVENEMENTS POST CLOTURE

Litige fiscal

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. Ce montant avait été réglé sur l'exercice 2008 à l'exception d'un reliquat de 2 K€ toujours provisionné (se référer à la note 13). La situation sera régularisée au cours du premier trimestre 2009.

Retard de paiements de la société Chronopay

La société Dreamnex détient une créance de 421 K€ auprès de la société Chronopay à la clôture de l'exercice 2008. Les échéances dues en février 2009 n'ont pas été réglées. Par conséquent, une procédure a été engagée afin de recouvrer les sommes dues.

NOTE 31 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros).

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DREAMNEX au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2008 sont les suivants :
Exercices couverts : 31-12-2008 (N) et 31-12-2007 (N-1)

| | | | DELOITTE | | | | SACOR | | | | |
|--------------|--|--------------------------------|------------|-----|-----|------|------------|-----|------|------|--|
| | | | Montant HT | | % | | Montant HT | | % | | |
| | | | N | N-1 | N% | N-1% | N | N-1 | N% | N-1% | |
| Audit | | | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | | | |
| | | Emetteur | 90 | 97 | 43% | 50% | 60 | 35 | 100% | 42% | |
| | | Filiales intégrées globalement | 44 | | 21% | - | | | | | |
| | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | | | |
| | | Emetteur | 25 | 37 | 12% | 19% | - | 48 | | 58% | |
| | | Filiales intégrées globalement | | | | | | | | | |
| | | <i>Sous Total</i> | 159 | 134 | 76% | 69% | 60 | 83 | 100% | 100% | |
| | Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées | | | | | | | | | | |
| | Due diligence | | 50 | 60 | 24% | 31% | 0 | 0 | | | |
| | | <i>Sous Total</i> | 50 | 60 | 24% | 31% | 0 | 0 | | | |

| | | | | | | | | | | |
|--|--------------|--|-----|-----|------|------|----|----|------|------|
| | TOTAL | | 209 | 194 | 100% | 100% | 60 | 83 | 100% | 100% |
|--|--------------|--|-----|-----|------|------|----|----|------|------|

NOTE 32 - ETAT DE PASSAGE ENTRE LES COMPTES 2007
ETABLIS SELON LES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS ET LES COMPTES IFRS

Une information financière comparative au titre de l'exercice 2007 a été établie selon le référentiel IFRS et présente l'impact chiffré du passage aux IFRS sur :

- Le compte de résultat au 31 décembre 2007
- Le bilan au 31 décembre 2007

Les informations financières 2008 et 2007 au format IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2007 les normes et interprétations IFRS que DREAMNEX a utilisées pour la préparation de ses comptes consolidés au 31 décembre 2008, les incidences des changements de principes comptables étant enregistrées en report à nouveau à la date de transition.

NOTE 32.1 RECONCILIATION DU BILAN ET DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2007

| | Prin- Cipes français | Retraitements | | | | Total retraitement | Reclas sements | Prin cipes IFRS |
|---------------------------------------|----------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|
| | | IAS 32 act° propres | IAS 39 plus value VMP | IAS 12 impôts différés | IAS 19 IDR | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 13 744 044 | | | | | - | | 13 744 044 |
| Immobilisations corporelles | 185 719 | | | | | | | 185 719 |
| Autres actifs financiers non courants | 1 206 575 | - 112 000 | | | | - 112 000 | | 1 094 575 |
| Actifs d'impôts différés | | | | 25 000 | 3 000 | 28 000 | | 28 000 |
| Total actifs non courants | 15 136 338 | - 112 000 | | 25 000 | 3 000 | - 84 000 | | 15 052 338 |
| Stocks et en-cours | 722 453 | | | | | | | 722 453 |
| Clients | 1 234 357 | | | | | | | 1 234 357 |
| Autres actifs courants | 2 186 621 | | | | | | | 2 186 621 |
| Trésorerie et équivalents | 20 529 016 | | 14 644 | | | 14 644 | | 20 543 660 |
| Total actifs courants | 24 672 447 | | 14 644 | | | 14 644 | | 24 687 091 |
| TOTAL ACTIFS | 39 808 785 | - 112 000 | 14 644 | 25 000 | 3 000 | - 69 356 | | 39 739 429 |

| | Prin- Cipes français | Retraitements | | | | Total retrai- tement | Reclas- sements | Prin cipes IFRS |
|--|----------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------|----------------------------|--------------------|-----------------------|
| | | IAS 32 act° propres | IAS 39 plus value VMP | IAS 12 impôts différés | IAS 19 IDR | | | |
| Capital | 399 429 | | | | | | | 399 429 |
| Primes | 19 633 124 | | | | | | | 19 633 124 |
| Réserves | 569 953 | - 104 667 | | 25 000 | | - 79 667 | | 490 286 |
| Résultat | 4 693 168 | - 7 333 | 14 644 | | - 6 000 | 1 311 | | 4 694 479 |
| Capitaux propres - part du Groupe | 25 295 674 | - 112 000 | 14 644 | 25 000 | - - | 72 356 | | 25 217 318 |
| Intérêts minoritaires | - | | | | | | | - |
| Total capitaux propres | 25 295 674 | | | | | | | - |
| Emprunts et dettes financières | 3 176 422 | | | | | | - 1 646 415 | 1 530 007 |
| Provisions | | | | | | | | - |
| Avantages au personnel | | | | | 9 000 | 9 000 | | 9 000 |
| Passifs d'impôts différés | | | | | | | | - |
| Total passifs non courants | 3 176 422 | | | | 9 000 | 9 000 | - 1 646 415 | 1 539 007 |
| Emprunts et dettes financières | | | | | | | 1 646 415 | 1 646 415 |
| Provisions | 1 269 094 | | | | | | | 1 269 094 |
| Fournisseurs et autres passifs courants | 7 771 295 | | | | | | | 7 771 295 |
| Dettes fiscales et sociales | 2 296 300 | | | | | | - 634 775 | 1 661 525 |
| Dettes d'impôt sur les sociétés | | | | | | | 634 775 | 634 775 |
| Total passifs courants | 11 336 689 | | | | | | 1 646 415 | 12 983 104 |
| TOTAL PASSIFS | 39 808 785 | - 112 000 | 14 644 | 25 000 | 9 000 | - 63 356 | - | 39 739 429 |

NOTE 32.2 RECONCILIATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2007

| | Principes | Retraitements | | | | | Total | Principes |
|--|-------------------|-----------------------------|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------|--------------------|-------------------|
| | français | IAS 39 Plus value VMP | IAS 32 Pdt cession act° propres | Reclass CA transp. | Reclass rembourst impayés | IAS 19 IDR | Retraitements | IFRS |
| | | | | | | | | |
| CHIFFRES D'AFFAIRES | 38 981 321 | | | - 1 209 329 | 118 514 | | - 1 090 815 | 37 890 506 |
| Achats de marchandises | 3 178 945 | | | | | | - | 3 178 945 |
| MARGE BRUTE | 35 802 376 | | | | | | | 34 593 047 |
| Autres produits | 344 505 | | | | - 118 514 | | - 118 514 | 225 991 |
| Charges externes | 24 025 248 | | | - 1 209 329 | | | - 1 209 329 | 22 815 919 |
| Impôts et taxes | 708 983 | | | | | | - | 708 983 |
| Charges de personnel | 3 785 088 | | | | | | - | 3 785 088 |
| Dotations aux amortissements et provisions (nettes) | 89 131 | | | | | 9 000 | 9 000 | 98 131 |
| Résultat opérationnel courant | 7 538 431 | | | | | | | 7 529 431 |
| Autres produits et charges non courantes | - 859 621 | | | - 11 000 | | | - 11 000 | - 870 621 |
| Résultat opérationnel | 6 678 810 | | | | | | | 6 658 810 |
| Autres produits et charges financiers | 432 824 | 14 644 | | | | | 14 644 | 447 468 |
| Charges d'impôt | 2 418 466 | | - 3 667 | | | - 3 000 | - 6 667 | 2 411 799 |
| Résultat net | 4 693 168 | | | | | | | 4 694 479 |
| Intérêts minoritaires | | | | | | | | |
| Résultat net part du groupe | 4 693 168 | | | | | | | 4 694 479 |

Engagements de départs à la retraite (IAS 19)

L'application de la norme IAS 19 a conduit à la société faire estimer par un actuaire indépendant le montant de droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite.

Plus value latente sur valeur mobilière de placement (IAS 39)

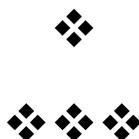
Les plus values latentes sur OPCVM de trésorerie sont comptabilisées en résultat conformément à la norme IAS 39.

Principaux reclassements opérés sur les états financiers

Bien que la structure générale du bilan IFRS retenue par le groupe soit proche de celle présentée en normes françaises, certains reclassements ont été rendus nécessaires lors de l'application des normes, avec notamment l'apparition de rubriques qui n'étaient pas présentées de façon scindée en normes françaises.

Les principaux reclassements concernent :

- **IAS 1 – Distinction des éléments du bilan en fonction du caractère courant et non courant**
Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité à moins de douze mois à la date de clôture sont classés en courant.
- **IAS 12 – Impôts différés**
Conformément à IAS 12, les impôts différés actifs et passifs sont désormais classés sur une ligne distincte du bilan en éléments non courants et non plus en autres créditeurs/débiteurs
- **IAS 32 – Actions propres**
Les actions propres ont été reclassées en diminution des capitaux propres.



COMPTES ANNUELS

31 DECEMBRE 2008

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

| ACTIF en Euros | Notes | 31.12.2008 | | | 31.12.2007 |
|---|--------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | | Brut | Amortiss. | Net | Net |
| Frais de recherche et développement | | 366 206 | 204 692 | 161 514 | 2 023 |
| Concessions, brevets, logiciel et autres droits | | 190 944 | 104 226 | 86 719 | 59 522 |
| Fonds de commerce | | 13 449 949 | | 13 449 949 | 13 649 949 |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | 32 550 |
| Total immobilisations incorporelles | (3.1) | 14 007 099 | 308 918 | 13 698 182 | 13 744 044 |
| Installations techniques matériel et outillage | | | | | 7 633 |
| Autres immobilisations corporelles | | 533 061 | 354 050 | 179 012 | 178 086 |
| Total immobilisations corporelles | (3.2) | 533 061 | 354 050 | 179 012 | 185 719 |
| Participations | | 46 568 582 | 100 | 46 568 482 | 87 603 |
| Créances rattachées à des participations | | 7 673 | 7 673 | | |
| Autres titres immobilisés | | 1 265 321 | | 1 265 321 | 510 964 |
| Prêts | | 31 203 | | 31 203 | 30 303 |
| Immobilisations financières | | 1 310 431 | 681 156 | 629 275 | 577 705 |
| Total immobilisations financières | (3.3) | 49 183 210 | 688 929 | 48 494 281 | 1 206 575 |
| ACTIF IMMOBILISE | | 63 723 368 | 1 351 895 | 62 371 473 | 15 136 338 |
| Stocks de marchandises | | 1 083 959 | 36 093 | 1 047 866 | 722 453 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | | | | |
| Clients et comptes rattachés | (3.4) | 1 582 882 | 150 689 | 1 432 193 | 1 234 357 |
| Autres créances | (3.5) | 1 715 675 | | 1 715 675 | 806 939 |
| Valeurs mobilières de placements | (3.6) | 1 457 204 | | 1 457 204 | 2 372 570 |
| Disponibilités | | 10 527 045 | | 10 527 045 | 18 156 446 |
| Charges constatées d'avance | | 744 146 | | 744 146 | 1 234 053 |
| ACTIF CIRCULANT | | 17 110 911 | 186 783 | 16 924 128 | 24 526 818 |
| Ecart de conversion actif | (3.7) | 126 673 | | 126 673 | 145 629 |
| TOTAL ACTIF | | 80 960 952 | 1 538 678 | 79 422 274 | 39 808 785 |

| PASSIF en Euro | Notes | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| Capital social (dont versé 399 429 €) | | 464 870 | 399 429 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | | 34 343 334 | 19 633 124 |
| Réserve légale | | 46 487 | 38 870 |
| Report à nouveau | | - 1 292 555 | 531 083 |
| Provisions réglementées | | 108 565 | |
| Résultat de l'exercice | | 6 090 330 | 4 693 168 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 39 761 031 | 25 295 674 |
| PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES | (3.8) | 345 496 | 1 269 094 |
| Concours bancaires courant | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | 9 080 | 14 489 |
| Emprunts et dettes financières diverses | | 27 358 923 | 3 161 933 |
| TOTAL DETTES FINANCIERES | (3.9) | 27 360 003 | 3 176 422 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 7 362 274 | 4 770 482 |
| Dettes fiscales et sociales | | 1 418 310 | 2 296 300 |
| Autres dettes | | 186 847 | 101 010 |
| Produits constatés d'avance | <i>(3.11)</i> | 2 980 313 | 2 899 803 |
| TOTAL DETTES D'EXPLOITATION | (3.10) | 11 947 744 | 10 067 595 |
| TOTAL PASSIF | | 79 422 274 | 39 808 785 |

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

| En Euros | <i>Notes</i> | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--|---------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires : ventes de marchandises | | 8 022 539 | 9 241 809 |
| Chiffre d'affaires : production vendue de services | | 36 500 011 | 29 739 512 |
| Chiffre d'affaires net | <i>(4.1.)</i> | 44 522 550 | 38 981 321 |
| Production immobilisée | | 102 670 | 59 712 |
| Subventions | | 134 | 12 218 |
| Reprise sur amortissement et provision et transfert de charges | | 166 697 | 196 983 |
| Autres produits d'exploitation | | 194 699 | 272 575 |
| Total des produits d'exploitation | | 44 986 751 | 39 522 809 |
| Achats de marchandises | | 3 072 492 | 3 041 214 |
| Variation de stocks de marchandises | | -361 506 | 18 773 |
| Achats de matières premières & autres approv. | | 118 821 | 118 958 |
| Autres achats et charges externes | <i>(4.2)</i> | 29 675 097 | 24 006 770 |
| Impôts et taxes | | 851 085 | 708 983 |
| Salaires et charges sociales | | 3 877 295 | 3 785 088 |
| Dotations aux amortissements | | 210 232 | 127 883 |
| Dotations aux provisions sur immobilisations | | | |
| Dotations aux provisions sur actifs circulants | | 258 723 | 45 231 |
| Dotations aux provisions pour risques & charges | | 104 000 | 113 000 |
| Autres charges | | 30 668 | 18 478 |
| Total des charges d'exploitation | | 37 836 907 | 31 984 378 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | 7 149 844 | 7 538 431 |
| RESULTAT FINANCIER | <i>(4.3)</i> | 1 783 460 | 432 824 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOT | | 8 933 304 | 7 971 255 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | <i>(4.4)</i> | (616 461) | (859 621) |
| Corrections d'erreurs | <i>(4.5)</i> | | |
| Impôts sur les bénéfices | | 2 226 514 | 2 418 466 |
| RESULTAT NET APRES IMPOT | | 6 090 330 | 4 693 168 |

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| | Capital | Prime d'émission | Réserve Légale | Report à nouveau | Résultat de l'exercice | Provisions réglementées | Capitaux propres |
|--|----------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Situation à la clôture 31.12.2007 | 399 | 19 633 | 39 | 531 | 4 693 | 0 | 25 295 |
| . Apport des titres BESITE & ENJOY | 65 | 14 710 | | | | | 14 775 |
| . Affectation du résultat | | | 8 | 4 685 | - 4 693 | | 0 |
| . Résultat de l'exercice | | | | | 6 090 | | 6 090 |
| . Distribution de dividendes | | | | - 6 509 | | | - 6 509 |
| . Provisions réglementées | | | | | | 109 | 109 |
| Situation à la clôture 31.12.2008 | 465 | 34 343 | 46 | - 1 293 | 6 090 | 109 | 39 761 |

| | 31.12.2007 | Augmentation | Réduction | 31.12.2008 |
|-------------------------------|-------------------|---------------------|------------------|-------------------|
| Nombre d'actions | 2 435 541 | 399 034 | | 2 834 575 |
| Valeur nominale (€) | 0.164 | 0.164 | | 0.164 |
| Montant du capital social (€) | 399 429 | 65 442 | | 464 870 |

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par les évènements suivants :

- **Acquisition des sociétés ENJOY et BESITE**

Le 8 janvier 2008, DREAMNEX a signé un protocole d'accord pour l'acquisition des sociétés belges ENJOY et BESITE. L'acquisition porte sur 100% des parts des sociétés ENJOY et BESITE. L'activité d'ENJOY consiste en l'exploitation d'une plate-forme de mise en relation payante entre des internautes et des webcammers. BESITE exploite une plate-forme de paiement multi solutions.

Le prix comporte une part de 67% en numéraire et de 33% en actions. Cette opération a fait l'objet d'un document E ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers Française le 11 avril 2008. En date du 25 avril 2008, la société DREAMNEX a acquis la totalité des titres des sociétés ENJOY et BESITE.

Les titres de la société ENJOY ont été acquis pour un montant de 30 479 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 20 421 K€ en numéraire dont 8 168 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 12 252 K€ en 3 annuités de 4 084 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 10 058 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Les titres de la société BESITE ont été acquis pour un montant de 15 240 K€ selon les modalités suivantes :

- à concurrence de 10 211 K€ en numéraire dont 4 084 K€ comptant le jour de l'acquisition et le solde de 6 127 K€ en 3 annuités de 2 042 K€ payable les 29 avril 2009, 2010 et 2011.
- à concurrence de 5 029 K€ par voie d'échange de titres de la société DREAMNEX émis dans le cadre d'une augmentation de capital

Le paiement des annuités restant dues est soumis à la condition de présence effective des anciens actionnaires de ces sociétés dans le groupe postérieurement à l'acquisition et au moment des dates anniversaires de paiement.

Le protocole d'accord prévoyait que le résultat net de la période allant du 1er janvier 2008 au 25 avril 2008 (date effective de la cession des titres) ne serait pas distribué et n'impacterait pas le prix d'acquisition. Le résultat net de cette période (différence entre les comptes pro forma et les comptes consolidés) reste acquis à DreamNex et a été comptabilisé en diminution du Goodwill.

- **Litige lié à notre logiciel de messagerie instantanée spécialisé rencontres**

Le 5 juin 2008, DreamNex a signé un accord amiable avec la société Carpe Diem Belgique, filiale de la société Rentabiliweb, dans le cadre du différend qui les opposait sur les logiciels de rencontre Yes Messenger et Weflirt. Cet accord a mis fin à toutes les procédures existantes et à venir concernant ce litige. Les modalités de l'accord sont soumises à une clause de confidentialité. Toutes les conséquences financières ont été comptabilisées au 31 décembre 2008.

- **Fusion des sociétés Enjoy et Besite**

Au 31 décembre 2008, la fusion des sociétés Enjoy et Besite est en cours. Cette fusion sera effective le 31 mars 2009. L'entité fusionnée portera le nom de DreamNex Belgique.

Evénement postérieur à la clôture

- **Litige fiscal**

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. Ce montant avait été réglé sur l'exercice 2008 à l'exception d'un reliquat de 2 K€ toujours provisionné (se référer à la note 13). La situation sera régularisée au cours du premier trimestre 2009.

- **Retard de paiements de la société Chronopay**

La société Chronopay doit un total de 421 K€ à DreamNex. Des échéances dues en février 2009 n'ont pas été réglées et DreamNex a engagé une procédure pour recouvrer les sommes dues.

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels au 31 décembre 2008 sont identiques à celles utilisées dans les comptes des exercices précédents. Par ailleurs, la société, conformément à la possibilité donnée par l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007, a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres de participation en valeurs de titres, à compter de l'exercice 2007 (Voir § 2.3).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présupposant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des règlements du CRC n°2000-06, n°2004-06 et n°2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Plus précisément, les règles suivantes ont été appliquées :

2.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée de vie prévue. Les fonds de commerce et mali techniques, assimilés à des fonds de commerce, à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une appréciation régulière lors de survenance d'éléments susceptibles de remettre en cause leur valeur. Lorsque leur juste valeur fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- les frais de création de sites internet et de développement de logiciels
- les logiciels amortis sur une durée de 2 ans
- les marques (non amortissables) et licences
- les fonds de commerce acquis
- les malis de fusion liés aux fusions avec les sociétés SELF TELECOM, OPEN AXE & THINK MULTIMEDIA

Les frais de création de sites Internet et de développements de logiciels sont constitués des coûts de sous-traitance ainsi que du coût de développement interne. Lorsque les sites ou les logiciels ne sont plus utilisés par la Société, ils sont entièrement dépréciés.

2.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

| | Durée d'utilisation en années |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Matériels techniques | 2 à 5 |
| Matériels de bureau et informatiques | 2 à 3 |
| Mobilier | 2 à 5 |

2.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat ainsi que les frais d'acquisition afférents. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

Les prêts, dépôt et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont été le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle au 31 décembre 2008.

Le poste comprend également les actions propres et les espèces gérées dans le cadre du contrat de liquidité dont le seul objet est la régulation du cours de bourse de l'action DREAMNEX. Une provision pour dépréciation est constatée sur le contrat de liquidité actions si la valeur d'inventaire donnée par la moyenne des cours journaliers du mois de décembre est inférieure à la valeur comptable des actions propres.

2.4 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé et qu'il est probable ou certain que la société devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.5 – ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAIRE

L'engagement en matière de retraite évalué par un actuaire externe à la société (estimé au 31 décembre 2008 à 9 K€) n'est pas significatif eu égard au nombre moyen de salariés en équivalents temps plein et à la moyenne d'âge des effectifs.

L'engagement est établi selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 5,25%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité TGH / TGF 05
- Modalité de départ à la retraite : volontaire
- Inflation : 2%

2.6 - STOCKS

Les matières et marchandises en stocks ont été évaluées selon la méthode du prix moyen d'achat pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

2.7 – EVALUATION DES CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la Direction estime qu'il existe un risque que la créance ne soit pas recouvrée, une provision pour dépréciation de créance est constatée.

2.8 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste valeurs mobilières de placement est composé d'OPCVM monétaires acquises dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie excédentaire de la société.

Les cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode dite « premier entré / premier sorti ».

Au cours de l'exercice, aucune cession n'a fait l'objet d'une moins-value.

Au bilan, le poste valeur mobilière de placement est estimé à la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur historique.

2.9 - DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent au 31 décembre 2008. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.10 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices est déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

Dans cette méthode, la charge d'impôt correspond au montant dû à l'Etat sans tenir compte de l'impôt différé résultant des effets futurs des différences temporaires.

2.11 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour l'activité de vente de marchandises, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de responsabilité de la marchandise. Pour l'activité de mise à disposition de contenus vidéo et photo, le

chiffre d'affaires est réparti prorata temporis sur la période d'abonnement. A la clôture de l'exercice, le chiffre d'affaires sur abonnements partiellement consommés fait l'objet d'un produit

3.1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2007 | Acquisitions | Cessions / Diminutions | 31.12.2008 |
|--|---------------|--------------|------------------------|---------------|
| Frais de création de sites internet et de développement de logiciels | 168 | 198 | | 366 |
| Autres immob. incorporelles | 140 | 51 | | 191 |
| Fonds de commerce | 762 | | | 762 |
| Mali de fusion | 12 887 | | -200 | 12 687 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 32 | | | 0 |
| Total | 13 989 | 249 | -200 | 14 007 |

Fonds de commerce

DREAMNEX a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

Mali de fusion

Les malis de fusion de 12 687 K€ sont des malis techniques constatés lors des absorptions par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1er janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1er janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Les malis techniques correspondent au différentiel entre la valeur d'acquisition des titres et l'actif net reçu des sociétés absorbées. Ces malis de fusion constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DREAMNEX. Au 31 décembre 2008, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces malis de fusion sont répartis de la manière suivante :

- mali Self Telecom 4 445 K€
- mali Think Multimédia 6 771 K€
- mali Open Axe 1 471 K€
- TOTAL 12 687 K€**

Le fonds de commerce « KDO du jour », acquis lors de la fusion avec la société THINK MULTIMEDIA, a été cédé au cours de l'exercice pour une valeur de 200 K€. Le mali de fusion a été réduit à due concurrence.

| Identification du bien | Valeur comptable | Valeur réelle | Plus value latente | Affectation du mali au prorata des plus values |
|---------------------------------------|------------------|---------------|--------------------|--|
| EN K€ | (1) | (2) | (2)-(1) | (3) |
| Fonds de commerce Open Axe | 0 | 1 471 | 1 471 | 0 |
| Fonds de commerce Think Multimedia | 0 | 6 771 | 6 771 | 0 |
| Fonds de commerce Self Telecom | 0 | 4 445 | 4 445 | 0 |
| Total | 0 | 12 887 | 12 887 | 0 |

| Amortissements | 31.12.2007 | Dotations | Reprises | 31.12.2008 |
|---|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Frais de création de sites internet et de développements de logiciels | 165 | 74 | 35 | 204 |
| Autres immo.incorporelles | 80 | 31 | 6 | 105 |
| Total | 245 | 105 | 41 | 309 |

3.2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2007 | Acquisitions | Cessions | 31.12.2008 |
|---------------------------|-------------------|---------------------|-----------------|-------------------|
| Matériels techniques | 10 | | 10 | 0 |
| Agencements | 13 | 19 | 13 | 19 |
| Mat. De bureau et inform. | 388 | 102 | 4 | 486 |
| Mobilier | 24 | 6 | 1 | 29 |
| Total | 435 | 127 | 29 | 533 |

| Amortissements | 31.12.2007 | Dotations | Reprises | 31.12.2008 |
|---------------------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Matériels techniques | 3 | 1 | 4 | 0 |
| Agencements | 6 | 4 | 1 | 9 |
| Mat. De bureau et inform. | 224 | 105 | 3 | 326 |
| Mobilier | 16 | 3 | 1 | 18 |
| Total | 249 | 113 | 9 | 354 |

3.3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en K€)

| Valeurs brutes | 31.12.2007 | Acquisitions | Cessions ou rembst | 31.12.2008 | Echéance |
|--|-------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------|
| Participations | 28 | 45 733 | | 45 761 | > 1 an |
| Frais d'acquisition de titres | 60 | 747 | | 808 | >1 an |
| Contrat liquidité – actions propres | 112 | 1 153 | | 1 265 | < 1 an |
| Autre créance immobilisée | 398 | | 196 | 202 | < 1 an |
| Prêt au personnel | 30 | 1 | | 31 | > 1 an |
| Créances rattachées à des participations | 26 | | 18 | 8 | < 1 an |
| Dépôts et cautionnements | 1 096 | 12 | | 1 108 | < 1 an |
| Total | 1 750 | 47 646 | 214 | 49 183 | |

Au 31 décembre 2008, la Société détient 36 132 de ses propres titres via son contrat de liquidité pour un montant total de 1 265 K€. Une provision pour dépréciation de 200 K€ a été constatée à la clôture.

Ce poste comprend :

- les participations créées suivantes, à savoir :

| Filiales et participations | Capitaux propres | Capital social | Quote part du capital détenu en pourcentage |
|---|------------------|----------------|---|
| Filiales Dreamnex GmbH | 53 296 € | 25 000 € | 100 % |
| Filiales DNX Network | - 27 056 € | 12 500 € | 100 % |
| Filiales Dreamnex UK | 798 € | 798 € | 100 % |
| Participations (10 à 50% du capital détenu) SCI Duranne | - 74 622 € | 1 000 € | 10 % |

Ces sociétés n'ont aucune activité opérationnelle au 31 décembre 2008. Une avance de 8 K€ a été consentie à la SCI Duranne. Une provision de 8 K€ a été constituée sur cette avance accordée par la Société à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance a été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par la Société.

- Les frais d'acquisition de titres correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition future des Sociétés ENJOY et BESITE
- Les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernent les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la Société (1 108 K€). A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.
- Les autres créances immobilisées (202 K€) et les actions propres correspondent aux fonds versés dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natexis
- La totalité du poste « créances rattachées à des participations » et des « autres immobilisations financières » est constituée de créances immobilisées à moins d'un an.

| Provisions pour dépréciation | 31.12.2007 | Dotations | Reprises | 31.12.2008 |
|--|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Participations | | | | |
| Créances rattachées à des participations | 26 | | 18 | 8 |
| Contrat liquidité – actions propres | 3 | 197 | 0 | 200 |
| Dépôts et cautionnements | 514 | | 33 | 481 |
| Total | 543 | 197 | 51 | 689 |

Une provision de 8 K€ a été constituée sur l'avance accordée par la Société à la SCI Duranne. Le projet pour lequel la SCI Duranne a été créé, n'ayant pu aboutir, la créance a été provisionnée à hauteur des frais engagés par cette société au moyen de l'avance accordée par la Société.

Les actions propres font l'objet d'une provision pour dépréciation de 200 K€ au 31 décembre 2008, conformément à la note 2.3.

Les autres provisions pour dépréciation sont relatives à des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la société et pour lesquels il existe un risque sur leur recouvrabilité.

3.4 – CREANCES CLIENTS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| Comptes clients | 1 462 | 1 114 |
| Factures à établir | 121 | 215 |
| Total brut | 1 583 | 1 329 |
| Provision | 151 | 94 |
| Total net | 1 432 | 1 235 |

La totalité du poste « clients » est constituée de créances à moins d'un an.

3.5 – AUTRES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en K€)

| | 31.12.2007 | 31.12.2007 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Créances fiscales (TVA) | 648 | 399 |
| Créances fiscales (IS) | 122 | |
| Débiteurs divers | 946 | 407 |
| Charges constatées d'avance | 744 | 1 234 |
| Total | 2 460 | 2 040 |

La totalité des postes « autres créances et charges constatées d'avance » est constituée de créances à moins d'un an.

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux sommes à encaisser auprès des organismes mandatés pour gérer les règlements des ventes réalisées à distance par DREAMNEX.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

3.6 – INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES (en K€)

| quantité | Désignation | Valeur d'achat (K€) |
|--------------|---------------------------------|---------------------|
| | Parts sociales Banque populaire | 3 |
| 7 | Etoile Euro Trésor FR000292088 | 717 |
| 3 | Etoile Eonia | 302 |
| 8.4 | FCP Natixis sécurité jour | 435 |
| Total | | 1 457 |

Les plus values latentes s'élèvent à 36 K€ au 31 décembre 2008.

3.7 – ECART DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIE ETRANGERE (en K€)

| Nature des écarts | Montant actif | Provision pour perte de change |
|-----------------------------|---------------|--------------------------------|
| Immobilisations financières | 483 | 127 |
| Total | 483 | 127 |

3.8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)

Ce poste comprend essentiellement :

| | 31.12.2007 | Dotations | Reprises (prov. Utilisées) | Reprises (prov. non utilisées) | 31.12.2008 |
|--------------------------------|--------------|------------|----------------------------|--------------------------------|------------|
| Provision pour perte de change | 145 | 127 | | 145 | 127 |
| Provision pour risque | 1 124 | 279 | 1 120 | 64 | 219 |
| TOTAL | 1 269 | 406 | 1 120 | 210 | 345 |

Les provisions pour risque sont constituées :

- d'une provision pour risque d'impayés à venir qui a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen. Cette provision s'élève au 31 décembre 2008 à 217 K€,
- d'une provision pour charge d'impôt de 2 K€ au 31 décembre 2008 (se référer à la note 1. Evénements postérieurs à la clôture).

3.9 – DETTES FINANCIERES (en K€)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

| | 31.12.2008 | 31.12.007 |
|---|--------------|--------------|
| DETTES A LONG ET MOYEN TERME | 9 | 14 |
| dont < 1 an | 9 | 14 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | | |
| dont > à 5 ans | | |
| TOTAL DETTES FINANCIERES COURT TERME | NEANT | NEANT |
| TOTAL | 9 | 14 |

Emprunts et dettes financières diverses :

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|-----------------------------|---------------|--------------|
| Comptes courants d'associés | | |
| dont < 1 an | 15 025 | 1 631 |
| dont > 1 an et < à 5 ans | 12 334 | 1 531 |
| dont > à 5 ans | | |
| TOTAL | 27 359 | 3 162 |

Les comptes courants correspondent :

- à la partie du prix d'acquisition des titres SELF TELECOM, OPEN AXE, THINK MULTIMEDIA, ENJOY et BESITE payable à terme et de manière échelonnée aux actionnaires de ces sociétés devenus salariés de DREAMNEX. Le règlement des différentes échéances est conditionné à la présence desdits salariés dans la société au moment du versement ;
- à des comptes courants envers les sociétés ENJOY et BESITE (détenues à 100% par Dreamnex) pour un montant de 7 448 K€.

Les dettes supérieures à 1 an correspondent aux échéances de paiement prévues par les contrats d'acquisition et s'échelonnant du 1er janvier 2010 au 30 avril 2011.

3.10 – DETTES D'EXPLOITATION (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs | 7 362 | 4 770 |
| Dettes au personnel | 370 | 240 |
| Dettes sociales | 295 | 373 |
| Dettes fiscales | 753 | 1 683 |
| Autres dettes | 187 | 101 |
| TOTAL | 8 967 | 7 167 |

La totalité du poste « autres dettes » est constituée de dettes à moins d'un an.

3.11 – COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Produits constatés d'avance | 2 980 | 2 899 |
| Total | 2 980 | 2 899 |

Les produits constatés d'avance correspondent aux abonnements facturés d'avance.

3.12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

- Engagement de retraites : cf § 2.5
- Nantissement des valeurs mobilières de placement pour 737 K€
- Compte bancaire nanti pour 9 077 K€

Engagements reçus

- De M. Emmanuel Françoise, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Think Multimedia, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Think Multimedia. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 1 164 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 août 2009.
- De M. Franck Rosenstein, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Open Axe, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Open Axe. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 81 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 31 décembre 2010.
- De M. Stephen Schotte, actionnaire de la société et ancien actionnaire de la société Self Telecom, qui s'est engagé à ne pas démissionner de ses fonctions de salariés au sein de la société Dreamnex au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession de la société Self Telecom. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 283 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 30 septembre 2009.
- De M. Joeri de Leener, Mme Patsy Vanleeuwe, M. Frank Vanleeuwe, M. Tom de Wispelaere et M. Bart Ronsyn, actionnaires de la société et anciens actionnaires des sociétés ENJOY et BESITE, qui se sont engagés à ne pas rompre leurs contrats de management au moment des dates anniversaires de paiement des différents termes du prix de cession des sociétés ENJOY et BESITE. Au 31/12/2008, les termes restant à payer s'élèvent à 18 379 K€ et le dernier sera payé, sous condition mentionnée ci-dessus, le 25 avril 2011.

Engagements réciproques

- Néant

4 - NOTES SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES ET PAR TYPE DE PRODUITS (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--------------|---------------|---------------|
| France | 38 265 | 30 785 |
| CEE | 4 794 | 5 385 |
| EXPORT | 775 | 2 179 |
| DOM | 689 | 631 |
| Total | 44 523 | 38 980 |

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Vente de produits | 9 370 | 9 242 |
| Vente abonnements rencontre | 6 017 | 4 956 |
| Vente d’abonnements | 29 136 | 24 519 |
| Ventes autres | 0 | 263 |
| Total | 44 523 | 38 980 |

4.2 – CHARGES EXTERNES (en K€)

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--|---------------|---------------|
| Fournitures consommables | 92 | 101 |
| Sous-traitance | 1 238 | 1 144 |
| Achats de contenu et paiement sécurisé | 3 620 | 2 547 |
| Locations et charges locatives | 231 | 235 |
| Entretien et maintenance | 54 | 17 |
| Assurances | 48 | 27 |
| Intérimaires et personnel détaché | 68 | 80 |
| Honoraires et commissions | 1 548 | 782 |
| Publicité et partenariat | 20 677 | 17 120 |
| Frais de déplacement et réception | 244 | 161 |
| Frais postaux et télécommunication | 1 495 | 1 622 |
| Frais bancaires et autres charges diverses | 126 | 88 |
| Cotisations et autres charges diverses | 234 | 82 |
| TOTAL | 29 675 | 24 006 |

4.3 – RESULTAT FINANCIER (en K€)

| Produits financiers | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--|--------------|------------|
| Produits financiers de participation | 2 000 | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 139 | 300 |
| Reprise sur provision dépréciation | 201 | 118 |
| Différences positives de change | 21 | 15 |
| Plus value cession de valeurs mobilières | 50 | 212 |
| Total | 2 410 | 645 |

| Charges financières | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dotation aux provisions | 327 | 201 |
| Intérêts et charges assimilés | 298 | 11 |
| Différences négatives de change | 2 | 1 |
| Total | 627 | 213 |

| | | |
|---------------------------|--------------|------------|
| Résultat financier | 1 783 | 433 |
|---------------------------|--------------|------------|

4.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (en K€)

| Produits exceptionnels | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits exceptionnels s/ opérations de gestion | | 511 |
| Produits de cession d'immobilisation | 228 | 8 |
| Boni sur rachat d'actions propres | 22 | 36 |
| Reprises de provisions | 1 202 | |
| Total | 1 451 | 555 |

| Charges exceptionnelles | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--|-------------------|-------------------|
| Amendes et pénalités | 99 | 3 |
| Coût d'introduction en bourse | | 261 |
| Autres charges exceptionnelles | 1 456 | 8 |
| Mali sur rachat d'actions propres | 26 | 25 |
| Provision pour risque exceptionnel | 267 | 1 109 |
| Valeurs nettes comptables d'actifs cédés | 221 | 8 |
| Total | 2 068 | 1 414 |

| | | |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat exceptionnel | - 616 | - 859 |
|------------------------------|--------------|--------------|

4.6 – VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES (en K€)

| | Résultat avant impôt | Impôt dû | Résultat net |
|-------------------------|----------------------|--------------|--------------|
| Résultat d'exploitation | 7150 | 2 488 | 4 662 |
| Résultat financier | 1783 | (40) | 1 823 |
| Résultat exceptionnel | (616) | (221) | (395) |
| TOTAL | 8 317 | 2 227 | 6 090 |

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 – EFFECTIFS MOYENS

| | 31.12.2008 | 31.12.2007 |
|--------------|------------|------------|
| Cadres | 19 | 13 |
| Non cadres | 29 | 25 |
| Total | 48 | 38 |

5.2 – DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

La loi 2004-394 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation (DIF). Ce droit est d'une durée de 20 heures par an pour tout salarié en contrat à durée indéterminée disposant d'une ancienneté d'au moins un an.

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'heures de DIF disponible s'élève à 1 183 heures. Aucune demande de la part des salariés pour bénéficier du DIF n'ayant été reçue au 31 décembre 2008 par la société, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5.3 – REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant des rémunérations versées aux organes de direction sur l'exercice 2008 s'élève à 789 K€.

5.4 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLAN DE STOCK OPTIONS

Il n'y a pas d'instrument financier et il n'existe pas de plan de stock options.

5.5 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros).

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DREAMNEX au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2008 sont les suivants:
Exercices couverts : 31-12-2008 (N) et 31-12-2007 (N-1)

| | | | DELOITTE | | | | SACOR | | | |
|--------------|--|--------------------------------|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|
| | | | Montant HT | | | | Montant HT | | % | |
| | | | N | N-1 | N% | N-1% | N | N-1 | N% | N-1% |
| Audit | | | | | | | | | | |
| | Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | | |
| | | Emetteur | 90 | 97 | 43% | 50% | 60 | 35 | 100% | 42% |
| | | Filiales intégrées globalement | 44 | | 21% | - | | | | |
| | Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | | |
| | | Emetteur | 25 | 37 | 12% | 19% | - | 48 | | 58% |
| | | Filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| | | <i>Sous Total</i> | 159 | 134 | 76% | 69% | 60 | 83 | 100% | 100% |
| | Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées | | | | | | | | | |
| | | Due diligence | 50 | 60 | 24% | 31% | 0 | 0 | | |
| | | | | | | | | | | |
| | | <i>Sous Total</i> | 50 | 60 | 24% | 31% | 0 | 0 | | |
| | TOTAL | | 209 | 194 | 100% | 100% | 60 | 83 | 100% | 100% |



Rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008

Cet exercice a débuté le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre 2008.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, DreamNex est devenu leader européen de l'Internet de charme, grâce, d'une part, au succès grandissant de son site SexyAvenue.com et, d'autre part, à l'apport des activités fortement rentables du Groupe Enjoy.

DreamNex a maintenu son activité historique, à savoir la vente de produits physiques, et fait progresser son activité rencontre lancée en 2007. La société a également renforcé son activité historique de vente de contenus (par abonnements) grâce notamment au lancement des abonnements Live, consécutif à l'acquisition des sociétés Enjoy et Besite au 25 avril 2008.

1 - COMPTE DE RESULTAT

Evolution du chiffre d'affaires

| Chiffres consolidés en millions d'euros | 31.12.2008 Proforma (i) | 31.12.2008 (i) | 31.12.2007 (ii) | Evolution Proforma 2008/2007 | Evolution 2008/2007 |
|---|-------------------------|----------------|-----------------|------------------------------|---------------------|
| Vente de produits | 8,04 | 8,04 | 8,11 | -0,8% | -0,8% |
| Ventes activité Rencontre | 6,02 | 6,02 | 4,96 | 21,4% | 21,4% |
| Vente d'abonnements | 55,82 | 46,25 | 24,59 | 127,0% | 88,1% |
| Ventes autres | 0,42 | 0,30 | 0,24 | 75,0% | 25,0% |
| Total | 70,30 | 60,61 | 37,89 | 85,53% | 60,0% |

- (i) Au titre de l'exercice 2008, la société DreamNex intègre dans son périmètre les sociétés Enjoy et Besite à compter du 25 avril 2008 (date de transfert effective des titres des sociétés) et ce même si le protocole d'achat prévoit que le résultat d'Enjoy et de Besite pour la période du 1^{er} janvier au 25 avril reviendrait intégralement à DreamNex. Les données pro forma reflètent l'activité sur 12 mois intégrant Enjoy et Besite dès le début de l'année.
- (ii) Les comptes au 31 décembre 2007 ne correspondent pas aux comptes publiés mais aux comptes sociaux de la société DreamNex retraités selon les règles et principes IFRS appliqués au 31 décembre 2008. Le résultat au 31 décembre 2007 des sociétés Think Multimédia et Open Axe, acquises le 31 août 2007 et fusionnées avec DreamNex le 21 décembre 2007 rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 sont pris en compte.

Activité Boutique - Ventes de produits

L'activité de vente de produits est stable en 2008 par rapport à 2007. Après une progression de 9% sur les trois premiers mois, suite à l'optimisation marketing lancée en 2007, les ventes de produits ont baissé de 19% sur le dernier trimestre 2008. Cette activité a été impactée par un environnement défavorable à la consommation au dernier trimestre. Le nombre de commandes reste en progression sur l'année, à +7%, face à un panier moyen en repli de 6% sur la même période par rapport à 2007.

Activité rencontre

L'activité rencontre a été lancée en 2007. Grâce à de nombreuses améliorations successives, le nouveau site EdenFlirt a atteint un bon niveau de performance en fin d'année permettant à cette activité de générer un chiffre d'affaires de 6, 017 millions en 2008, en progression de 21% par rapport à 2007. La base abonnés est en constante progression depuis le mois de novembre.

Activité divertissements (contenus)

L'activité de vente de contenus a été marquée par :

- l'apport de l'activité Webcams (Live) par les sociétés Enjoy et Besite suite à leur acquisition au 25 avril 2008,
- le lancement des abonnements webcams (Live) chez Dreamnex suite à l'acquisition de ces deux sociétés,
- un ciblage plus fin des achats d'espaces et l'abandon à la fin du premier semestre de certaines campagnes non rentables, notamment sur l'activité d'Enjoy.

Grâce à ces éléments, cette activité présente une croissance de 127% par rapport à 2007 en données proforma (et de 88% en données consolidées) et profite d'une rentabilité améliorée.

Evolution du résultat opérationnel courant

Le résultat d'exploitation s'élève pour l'exercice 2008 à 16.046 K€ en données proforma contre 7.529 K€ pour 2007, soit une progression de 113%.

Cette évolution est la conséquence cumulée de la forte progression du chiffre d'affaires et de l'amélioration de la rentabilité, grâce notamment aux éléments suivants :

- baisse des coûts d'achats de marchandises, grâce notamment à l'augmentation de la part des ventes de lingerie à la marque Sexyavenue,
- réduction des coûts d'encaissement, après une baisse progressive durant l'année 2007 et début 2008,
- baisse des coûts marketing, grâce à un meilleur ciblage des campagnes,
- diminution des management fees versés aux managers des filiales belges, comme prévu dans le protocole de rachat d'Enjoy.

Evolution du résultat financier

Le résultat financier s'élève à 309 K€ en données proforma (et 267 K€ en données consolidées) contre 446 K€ pour 2007.

Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- dégradation de la rentabilité des produits de placement,
- impact négatif des devises à la clôture.

Résultat non courant

Le résultat non courant s'élève à -1.125 K€ et s'explique principalement par la résolution de litige entamé en 2007 et relatif à notre messagerie instantanée spécialisée rencontres (litige Weflirt), ainsi qu'aux honoraires juridiques liés à la résolution de ce litige et au litige ayant opposé Dreamnex à l'administration fiscale, litige également clos sur l'exercice 2008.

Evolution du résultat net

Le résultat net au 31 décembre 2008 s'élève à 10.105 K€ en données proforma et à 8.222 K€ en données consolidées, contre 4.694 K€ pour 2007.

Cette variation s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation, grâce notamment à l'acquisition d'Enjoy et Besite et à l'amélioration de la rentabilité, partiellement compensée par la baisse du résultat financier et la hausse des charges non courantes par rapport à 2007 en lien avec la résolution des litiges.

2 - BILAN

Evolution de l'actif immobilisé

L'actif immobilisé passe de 15.053 K€ au 31 décembre 2007 à 51.867 K€ au 31 décembre 2008.

Cette évolution s'explique principalement par l'acquisition en avril 2008 des titres d'Enjoy et Besite ayant conduit à la constatation d'un goodwill de 35 494 K€.

Les autres éléments de l'actif immobilisé n'appellent pas de commentaires particuliers.

Situation de l'endettement

Au 31 décembre 2008, la trésorerie s'établit à 18.106 K€ (dont 16 107 K€ de disponibilités et 1 999 K€ de valeurs mobilières de placement).

En contrepartie, la Société a des dettes financières pour 19.919 K€ composé principalement par des dettes vis-à-vis des anciens actionnaires de Self Télécom, Think Multimédia, Open Axe, Enjoy et Besite.

Le règlement des différentes échéances des dettes vis-à-vis des anciens actionnaires de Self Télécom, Think Multimédia, Open Axe, Enjoy et Besite est conditionné à la présence desdits anciens actionnaires dans le groupe au moment du versement.

La trésorerie nette de dettes financières s'élève donc à -1.813 K€ au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, les principaux ratios d'endettement du groupe sont les suivants :

- Endettement sur capitaux propres = 4%
- Endettement sur chiffre d'affaires = 3%

Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail au 31 décembre 2008.

Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR reste structurellement négatif mais il s'améliore nettement au cours de l'exercice 2008. Il passe de - 5.934 K€ au 31 décembre 2007 à -9.105 K€ au 31 décembre 2008.

Instruments financiers

La Société ne dispose pas d'instruments financiers au 31 décembre 2008.

3 – EXPOSITION AUX RISQUES

Risque de crédit

Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0.08%. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

Risque de change

Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisé implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Par ailleurs, le Groupe réalise une faible partie de ses achats de produits en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar sont répercutées sur les prix de vente des produits. Cependant, une variation importante à la hausse du dollar pourrait induire une hausse des prix importants des produits proposés par le Groupe, et avoir un impact néfaste sur ses ventes, et réduire le résultat du Groupe.

Le Groupe réalise une majeure partie de ses achats de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du groupe.

Risque de liquidité et de taux d'intérêt

Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il n'est donc pas exposé au risque de liquidité, ni au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe a des dettes financières envers les anciens actionnaires des sociétés Think Multimedia, Self Telecom, Open Axe, Enjoy et Besite.

Risque actions

Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

Risques liés à la crise financière

L'exercice 2008 a été marqué par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2008 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour la valorisation des investissements, placements, l'appréciation des écoulements probables de stocks ou la recouvrabilité des créances commerciales. Les actifs dont la valeur s'apprécie par rapport à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique et financière dont la durée serait limitée dans le temps, en particulier dans ses effets sur les flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant toutefois ceux prévalant sur le marché à la date de clôture.

En outre, le Groupe a pris plusieurs mesures pour se couvrir contre les risques liés à la crise financière.

Afin de se couvrir contre le risque de faillite d'un établissement financier :

- une partie de sa trésorerie (8,9 M€ au 31/12/2008) est placée en bons du trésor français,

- le reste de la trésorerie est réparti entre plusieurs banques.

4A – PRISES DE PARTICIPATION

DreamNex a acquis 100% de BESITE, une société de droit belge ayant son siège social à 2600 ANVERS (Belgique), Uitbreidingsstraat 83, boîte 3, immatriculée au BCE sous le n° 0473.361 879 et ayant pour activité la fourniture sur internet de prestations de webhosting et de webhousing, l'enregistrement de noms de domaines et le règlement de paiements via internet ou par téléphone pour des tiers, en particulier la société belge ENJOY.

L'acquisition des 1.000 parts sociales représentant 100% du capital social et évaluées à 15.240.830 €, a été réalisée le 25 avril 2008, par voie d'apport en nature de 330 parts sociales effectué par Madame Patsy VANLEEUEWE et Messieurs Frank VANLEEUEWE, Joeri DE LEENER, Bart RONSYN et Tom DE WISPELAERE, à concurrence de 66 parts sociales chacun, et par voie de cessions de gré à gré de 670 parts sociales par les mêmes, à concurrence de 134 parts sociales chacun.

L'apport en nature des 330 parts sociales a été fait pour une valeur nette de 5.029.473,90 € et rémunéré par l'attribution aux apporteurs de 133.015 actions DREAMNEX nouvelles émises à titre d'augmentation de capital et le paiement d'une soulte de 176,75 €, soit à chacun 26.603 actions DREAMNEX et 35,35 €. La cession des 670 parts sociales restantes a été effectuée au prix total de 10.211.356,10 €.

DreamNex a concomitamment acquis 100% de ENJOY, une société de droit belge ayant son siège social à 2600 ANVERS (Belgique), Uitbreidingsstraat 84, boîte 3, immatriculée au BCE sous le n° 0864814782 et ayant pour activité l'édition d'une plate-forme logicielle accessible exclusivement sur Internet, laquelle permet de mettre en relation des personnes acceptant d'être filmées par une webcam, dénommées « Webcamers », et des internautes souhaitant, moyennant paiement, consulter ces images animées en temps réel, dénommés « Internautes », dans le domaine du charme et des rencontres.

L'acquisition des 600 parts sociales représentant 100% du capital social et évaluées à 30.479.343 €, a été réalisée le 25 avril 2008, par voie d'apport en nature de 198 parts sociales effectué par Madame Patsy VANLEEUEWE et Messieurs Frank VANLEEUEWE et Joeri DE LEENER, à concurrence de 66 parts sociales chacun, et par voie de cessions de gré à gré de 402 parts sociales par les mêmes, à concurrence de 134 parts sociales chacun.

L'apport en nature des 198 parts sociales restantes a été fait pour une valeur nette de 10.058.183,19 € et rémunéré par l'attribution aux apporteurs de 266.019 actions DREAMNEX nouvelles émises à titre d'augmentation de capital et le paiement d'une soulte de 4,80 €, soit à chacun 88.673 actions et 1,60 €. Les cessions des 402 parts sociales ont été effectuées au prix total de 20.421.159,81€.

BESITE et ENJOY présentant avec DREAMNEX un degré élevé de complémentarité géographique et complémentarité produit, leur acquisition a permis de constituer un groupe performant et bien adapté à l'évolution du marché et ayant vocation à devenir leader européen de l'Internet de charme.

4B – CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant

4C – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales

DreamNex détient 100% du capital de la société allemande DREAMNEX GmbH au capital de 25.000 €. Cette société n'a aucune activité opérationnelle et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 9K€ pour un résultat de 2K€.

DreamNex détient 100% du capital des sociétés belge BESITE et ENJOY, pour les avoir acquises comme indiqué au § 1.i. ci-dessus. Ces sociétés, dont l'activité a été indiquée ci-avant, a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 28 446 K€ pour un résultat de 6 008 K€. Au cours de cet exercice, ces sociétés ont connu une légère diminution de l'activité, compensée par une forte diminution des dépenses de publicité et des charges de structure, le résultat net progressant ainsi de 31%.

DreamNex détient 100% du capital de la société luxembourgeoise DNX Network au capital de 12 500 €. Cette société, créée en novembre 2008 n'a aucune activité opérationnelle. En 2008 son chiffre d'affaires est nul et son résultat s'élève à -40 K€.

DreamNex détient 100% du capital de la société anglaise Dreamnex UK Ltd au capital de 798 €. Cette société, créée en novembre 2008 n'a aucune activité au 31 décembre 2008 et n'a pas été consolidée.

Participations

DreamNex détient 10% de la SCI DURANNE au capital de 1.000 €. La SCI DURANNE n'a aucune activité au 31 décembre 2008.

5 – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Le groupe DreamNex n'a entrepris aucune activité en matière de recherche.

Les frais de développement et de création du site Internet ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charge au cours de l'exercice où ces dépenses sont engagées.

Des frais de développement d'un logiciel de messagerie instantanée liée à l'activité rencontre ont été portés à l'actif pour un montant de 103 K€, ainsi que ceux d'une technologie mobile pour un montant de 96K€.

6 - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Événements importants depuis la clôture de l'exercice :

- **Fin du litige fiscal**

La société DREAMNEX a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour les exercices 2003 à 2005 et pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2006. L'Administration fiscale a adressé une proposition de redressement à la société DREAMNEX portant sur la taxe sur les vidéogrammes. Selon la méthode de calcul préconisée par l'Administration fiscale, le montant total à payer au titre des exercices 2003 à 2006 pouvait s'élever à 1 378 K€ y compris les intérêts de retard et les majorations.

La société DREAMNEX a décidé de contester cette proposition de redressement en raison d'un désaccord sur la méthode de calcul des bases de la taxe sur les vidéogrammes, sur les pénalités de manquement délibéré calculées en sus du rappel d'impôt ainsi que sur la compatibilité de cette taxe avec le droit communautaire.

Le 30 janvier 2009, l'Administration fiscale a accepté le dégrèvement demandé par la société et ramené le montant total du redressement à 92 K€, incluant les intérêts et majorations. Ce montant avait été réglé sur l'exercice 2008 à l'exception d'un reliquat de 2 K€ toujours provisionné. La situation sera régularisée au cours du premier trimestre 2009.

- **Retard de paiements de la société Chronopay**

La société Chronopay doit un total de 421 K€ à DreamNex. Des échéances dues en février 2009 n'ont pas été réglées et DreamNex a engagé une procédure pour recouvrer les sommes dues.

Evolution prévisible de l'activité et perspectives d'avenir :

- **Évolution prévisible de l'activité**

Le groupe poursuit son développement et sa structuration dans des conditions de marché difficiles en raison de la crise financière. Son objectif pour l'exercice 2009 est de maintenir l'activité 2008 dans les pays dans lesquels le Groupe est implanté et de se développer sur de nouveaux territoires.

- **Perspectives d'avenir**

Sur ses activités E-commerce, après le succès de sa gamme de lingerie, DreamNex lancera au cours du deuxième trimestre une gamme de SexToys SexyAvenue, inspirée du top 10 des ventes sur son site.

Sur les activités Divertissements, les nombreux développeurs du Groupe travailleront en priorité au développement d'un nouveau service, intégrant une ergonomie améliorée, de nouvelles fonctionnalités, et des contenus VOD, Photos et Webcams plus riches.

Après 4 acquisitions réalisées en 18 mois, le Groupe consacrera également le premier semestre à l'optimisation de l'organisation des différentes entités et à la recherche de nouvelles synergies, avec notamment le regroupement des équipes d'acquisition de trafic, la centralisation de l'hébergement des différents serveurs et la mutualisation des plateformes de paiement.

Enfin, Dreamnex reste à la recherche de nouvelles opportunités d'acquisitions afin de poursuivre sa stratégie de consolidation du secteur dans les principaux pays européens, en privilégiant des sociétés leaders dans les métiers actuels du Groupe, et sur le média mobile.



**Rapport du président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration
au cours de l'exercice social 2008**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général.

1 – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Formation du Conseil d'Administration

La Société est passée au statut de société anonyme dotée d'un conseil d'administration le 21 juillet 2006. Elle avait été initialement constituée sous cette forme avant d'adopter le 17 mars 2004 la forme de société par actions simplifiée.

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2008 le Conseil d'Administration était composé de quatre membres.

Trois d'entre eux ont été nommés le 21 juillet 2006 pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie au cours de l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Monsieur Patrice MACAR, de nationalité belge, né le 15 octobre 1970 à Winchester (USA), demeurant 740, chemin des Bastides Fortes - 13510 EGUILLES ;
- Monsieur Pierre MACAR, de nationalité belge, né le 28 mai 1939 à Liège (Belgique), demeurant 16bis, rue de Noisy – 78870 BAILLY (France) ;
- Monsieur Philippe NICOLAS, de nationalité française, né le 3 novembre 1954 à Douala (Cameroun), demeurant 32, boulevard Jean-Jaurès – 92100 BOULOGNE.

Le quatrième membre a été nommé le 25 avril 2008 pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie au cours de l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Monsieur Joeri DE LEENER, de nationalité belge, né le 5 mai 1972 à HALLE (BELGIQUE), demeurant Leming 49, 3010 Kessel-Lo, Belgique.

La liste des fonctions et mandats qu'ils exercent figure en annexe I au présent rapport.

A ce stade et compte tenu de sa taille, la Société ne compte pas au sein de son Conseil d'Administration d'administrateur pouvant être qualifié d'indépendant et n'envisage pas d'en désigner.

1.3. Mission et rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration examine et arrête les comptes annuels. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux orientations stratégiques de la Société.

1.4. Fréquence des réunions et décisions adoptées

L'article 15.3 des statuts prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Au cours de l'exercice écoulé le conseil d'administration s'est réuni cinq fois avec un taux de présence de 81 %. Les dates des réunions et leur ordre du jour figure en annexe II au présent rapport.

1.5. Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 15.3 des statuts, les administrateurs sont convoqués par tous moyens.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent ou arrêtent les comptes annuels et les comptes intermédiaires.

1.6. Information des administrateurs

Conformément à l'article 16.1. des statuts, le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

1.7. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

1.8. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux de réunion sont établis sous la responsabilité du président à l'issue de chaque réunion, le projet étant habituellement soumis à l'approbation des administrateurs lors de la réunion suivante.

1.9. Pouvoirs du Président Directeur Général

La Société est dirigée par un président qui assume la présidence du Conseil d'Administration et la direction générale.

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs de la direction générale.

1.10. Comités spécialisés

La Société n'a pas de comité spécialisé et n'envisage pas d'en mettre en place à court terme. Si le périmètre de la Société venait à s'accroître de manière significative, la Société reconsidérerait sa position.

1.11. Règlement intérieur du conseil d'administration et Charte de l'administrateur

Un règlement intérieur existe et est disponible sur le site de la Société. Il a été adopté par le Conseil d'Administration en même temps que la Charte de l'administrateur.

1.12. Évaluation des travaux du conseil d'administration

La Société procède périodiquement à l'évaluation des travaux du Conseil d'Administration. Cette évaluation résulte d'une démarche menée avec l'assistance des conseils externes de la Société.

1.13. Rémunération des membres du conseil d'administration

Les administrateurs n'ont pas bénéficié jusqu'à ce jour de jetons de présence, ni d'autre rémunération ou avantage de quelque nature que ce soit.

Le président, en sa qualité de directeur général, a bénéficié de la rémunération suivante :

- une partie fixe mensuelle de 15.000 € brut ;

- une partie variable égale à 4% du résultat net avant impôt du groupe DREAMNEX, à savoir la société DREAMNEX et ses filiales.

1.14. Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

La participation des actionnaires à l'assemblée générale est régie par les dispositions du Titre V des statuts sociaux.

1.15. Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les éléments mentionnés à l'article L.225-100-3 du code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent au § 1.t : du rapport du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-100 dudit code.

2 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

2.1. Présentation et organisation de la Société

Les salariés de la Société sont répartis sur deux sites au 31 décembre 2008

- Le siège à Rousset dans lequel sont regroupés les services marketing, achat, développement, finance ainsi que la direction,
- Un établissement à Montreuil près de Paris où est regroupé le service affiliation. Le fait d'avoir un établissement dans la région parisienne permet également à la Société de recruter des développeurs de bon niveau.

Les services centraux étant regroupés à Rousset, toute l'information comptable et financière y est centralisée, ce qui permet le maintien d'un bon niveau de contrôle interne.

Toutes les dépenses sont validées à Rousset.

2.2. Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- réalisation et optimisation des opérations,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de

contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- établissement systématique de situations comptables selon une périodicité semestrielle ;
- revue régulière de points définis dans des cadres détaillés au point 2.3.2;
- contrôle des procédures et des suivis informatiques par une personne dédiée.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Président,
- le Conseil d'Administration,
- les responsables de services.

Le contrôle interne repose sur la mise en place de procédures internes de contrôle et d'autorisation et de procédures externes de contrôle.

2.3. Procédures internes de contrôle et d'autorisation

2.3.1. Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la direction générale

Les données comptables et budgétaires sont examinées par le Président et le directeur financier.

Le système comptable utilisé par la Société est le système Expert Winner édité par CCMX-CEGID.

La comptabilité est internalisée et rattachée au directeur financier qui est assisté d'un expert-comptable extérieur qui intervient pour réviser les comptes sociaux sur une base au moins semestrielle. Les déclarations fiscales et sociales de la Société sont établies en interne.

2.3.2. Mise en place de procédures de contrôle au niveau opérationnel

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatives aux fonctions opérationnelles spécifiques sont les suivantes :

Ventes : les encaissements liés au paiement sécurisé sont contrôlés par le service comptable et les services de la présidence en comparant systématiquement les données fournies par les prestataires et les données internes du système informatique.

Les factures reçues des affiliés sont systématiquement contrôlées par le service comptable. Elles sont comparées aux données internes du système informatique.

Investissements et achats : les contrôles sur les investissements et les autres achats sont effectués grâce à une procédure d'autorisation diligentée par la direction générale.

Trésorerie : le contrôle de la gestion de la trésorerie s'opère à travers l'état mensuel des rapprochements bancaires contrôlé mensuellement par le directeur financier et la sécurisation des moyens de paiement assuré par des prestataires externes.

Personnel : la paie des salariés est établie et contrôlée en interne par le responsable comptable.

2.3.3. Processus budgétaire.

Chaque année la direction générale établit avec le directeur financier un budget prévisionnel élaboré sur la base des choix stratégiques.

Ce processus donne lieu à une actualisation périodique des hypothèses retenues en fonction du réel à date et de l'évolution de l'activité.

2.4. Recensement et dispositif de gestion des risques

La Société met en place un contrôle interne lui permettant d'identifier et de gérer les risques liés à sa stratégie, à son activité, à son développement et à son processus de décision.

Risques relatifs à la stratégie de la Société

Afin de permettre à la Société de faire face à une très forte croissance et d'anticiper les risques qui en découlent, la Société a mis en place une procédure de suivi de la capacité de sa plate-forme technique et de l'état de ses réseaux, de manière à pouvoir anticiper les recrutements et les investissements de capacité qui pourraient s'avérer nécessaires.

Risques liés à l'activité sur Internet

Afin de limiter les risques de mise en responsabilité de la Société en tant qu'éditeur de site commercial sur Internet, notamment dans les cas de fraudes à la carte bancaire, DreamNex enregistre systématiquement toutes les données personnelles associées à chaque transaction, comprenant notamment l'adresse IP. Toute utilisation anonyme étant automatiquement bloquée.

Sécurité

La Société a mis en place des procédures pour garantir la sécurité et l'intégrité physique de sa plateforme technique.

Procédures de contrôle et de communication financière

L'information des actionnaires est effectuée, sous le contrôle de la direction générale, dans le cadre des assemblées générales qui sont périodiquement réunies, ainsi que conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

2.5. Périmètre du contrôle interne

Le cadre de référence de ces objectifs est la Société.

2.6. Référentiel utilisé

La méthodologie utilisée pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne tient compte de la spécificité de la Société et fait usage d'un référentiel inspiré du COSO.

2.7. Diligences mises en œuvre et évaluation de procédures

Ce rapport a été établi sur la base de la connaissance des règles de contrôle interne appliquées dans la Société, des discussions avec les entités impliquées dans ce contrôle et avec l'assistance du responsable financier.

3 – SUIVI DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE MEDEF

Le Groupe DreamNex se réfère au gouvernement d'entreprise MEDEF.

Plus particulièrement :

- Les mandataires sociaux du Groupe n'ont pas de contrat de travail avec une des sociétés du groupe.
- Les mandataires sociaux du groupe n'ont pas de contrats / clauses prévoyant d'indemnités de départ.
- Aucun contrat de travail ne prévoit d'indemnités de départ à l'intérieur du groupe.
- Aucun régime de retraite supplémentaire n'est prévu pour aucun salarié dans le Groupe DreamNex.
- Le groupe DreamNex n'a aucun plan de stock-options ou d'actions gratuites en cours.

Les administrateurs du Groupe sont :

- Patrice Macar,
- Pierre Macar,
- Philippe Nicolas,
- Joeri de Leener.

Le montant de la rémunération versée à Patrice Macar, Président du conseil d'administration, s'est élevé à 789 K€ au titre de l'exercice 2008 (dont 180 K€ de rémunération fixe et 609 K€ de rémunération variable).

Le montant des honoraires versés à la société Take BVA (société dont Joeri de Leener est gérant) au titre des management fees liés à l'activité de Joeri de Leener s'est élevé à 220 K€ au titre de l'exercice 2008 (montant fixe – pas de rémunération variable).

Pierre Macar et Philippe Nicolas n'ont pas touché de rémunération du Groupe au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs :

- Il n'existe pas d'engagement hors bilan au titre d'indemnité de départ pour les dirigeants.
- Il n'existe aucun plan de stock-options et/ou d'actions gratuites en faveur des dirigeants au 31 décembre 2008.
- Les administrateurs n'ont pas touché de jetons de présence au titre de l'exercice 2008.

4 – PROCÉDURES DE CONTRÔLE EXTERNE

4.1. Expert comptable extérieur

Un cabinet d'expertise comptable assiste la société pour la révision et l'établissement des comptes semestriels et annuels, alors que la tenue de la comptabilité est assurée en interne par le service comptable.

4.2. Commissaires aux comptes

Les comptes de la Société sont contrôlés par deux Commissaires aux Comptes, le cabinet DELOITTE & Associés à Marseille, et le cabinet SACOR AUDIT à Paris.

Les commissaires aux comptes ont une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité et la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le Président Directeur Général

ANNEXE I
au Rapport du Président sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Liste des mandats exercés par les administrateurs

Mandats au sein de DREAMNEX

| Nom | Fonction | Date de 1ère nomination | Date d'échéance du mandat |
|-------------------------|------------------------------------|-------------------------|---|
| <i>Patrice Macar</i> | <i>Président Directeur Général</i> | 21 juillet 2006 | AGO statuant sur les comptes sociaux au cours de l'année 2012 |
| <i>Pierre Macar</i> | <i>Administrateur</i> | | |
| <i>Philippe Nicolas</i> | <i>Administrateur</i> | | |
| <i>Joeri de Leener</i> | <i>Administrateur</i> | 25 avril 2008 | AGO statuant sur les comptes sociaux au cours de l'année 2014 |

Mandats hors DREAMNEX

| Nom | Autres mandats |
|----------------------|---|
| <i>Patrice Macar</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la SCI ICD - Gérant de la Sarl AixInvest (sans activité) - Gérant de la SCI Basfort - Gérant de DREAMNEX Gmbh - Gérant de DNX Networks - Gérant d'Enjoy - Gérant de Besite - Co-Gérant de la SCI DURANNE |
| <i>Pierre Macar</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de CUSTOM SOLUTIONS - Gérant de la Sarl Nex Process (sans activité) - Co-Gérant de la SCI DURANNE |

| <i>Nom</i> | <i>Autres mandats</i> |
|-------------------------|--|
| <i>Philippe Nicolas</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gérant de la Sarl Ile Saint Louis Décoration</i> - <i>Gérant de la Sarl Digital Canal (sans activité)</i> - <i>Gérant de la Sarl Digital Step (sans activité)</i> |
| <i>Joeri de Leener</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Gérant de DNX Networks</i> - <i>Gérant d'Enjoy</i> - <i>Gérant de Besite</i> - <i>Gérant de Take BVA</i> |

ANNEXE II
au Rapport du Président sur le contrôle interne
et le fonctionnement du Conseil d'Administration

*

Ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration tenues en 2008 :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JANVIER 2008

- Charte de l'Administrateur et Règlement Intérieur du Conseil d'administration ;
- Frais afférents aux fusions-absorptions des sociétés THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE ;
- Acquisition de 100 % du capital de la société BESITE, à concurrence de 33% par voie d'apport en nature et de 67% par voie de cessions de gré à gré ; examen du projet de protocole d'accord entre la Société et les actionnaires de la société BESITE (Madame Patsy VANLEEUEWE et Messieurs Frank VANLEEUEWE, Joeri DE LEENER, Bart RONSYN et Tom DE WISPELAERE) ; examen du projet de traité d'apport entre la Société et les mêmes ;
- Acquisition de 100 % du capital de la société ENJOY, à concurrence de 33% par voie d'apport en nature et de 67% par voie de cessions de gré à gré ; examen du projet de protocole d'accord entre la Société et les actionnaires de la société ENJOY (Madame Patsy VANLEEUEWE et Messieurs Frank VANLEEUEWE et Joeri DE LEENER) ; examen du projet de traité d'apport entre la Société et les mêmes ;
- Pouvoir au Président à l'effet de mener à bien la négociation et de signer les documents nécessaires à la réalisation des acquisitions envisagées ;
- Désignation d'un Commissaire aux Apports ;
- Rémunération du Président de la Société ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2008

- Autorisation de la cession par la Société du site KADODUJOUR à la société CUSTOM PROMO, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et L.225-40 du Code de Commerce ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2008

- Arrêté des comptes 2007 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;

- Rapport du président sur le contrôle interne ;
- Publication des comptes annuels au BALO ;
- Acquisition des sociétés BESITE et ENJOY ; augmentation de capital en nature ;
- Agrément des apporteurs en qualité de nouveaux actionnaires ;
- Nomination de Monsieur Joeri DE LEENER en qualité d'administrateur ;
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social, pour un maximum de vingt millions d'euros et d'une durée de dix-huit mois ; cessation par anticipation du programme autorisé le 28 février 2007;
- Convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire à l'effet de (a) statuer sur l'augmentation en nature du capital social de DREAMNEX et de modifier les statuts en conséquence, de (b) modifier les statuts pour porter à six le nombre maximum d'administrateurs et de (c) autoriser toute réduction de capital en conséquence de toute annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions soumis à l'assemblée générale ordinaire ; arrêté des termes du rapport du Conseil d'Administration et des projets de résolutions ;
- Convocation des actionnaires en assemblée générale ordinaire à l'effet de (a) approuver les comptes 2007, de (b) autoriser un programme de rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social pour un maximum de vingt millions d'euros et de (c) nommer Monsieur Joeri DE LEENER en qualité d'administrateur; arrêté des termes du rapport du Conseil d'Administration et des projets de résolutions ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1ER AVRIL 2008

- Rapport définitif du Commissaire aux Apports, Monsieur Ludovic CREBIER nommé par ordonnance du président du Tribunal de Commerce du 31 janvier 2008,
- Reprise et finalisation du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2008 ;
- Reprise et finalisation du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2008 ;
- Reprise et finalisation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2008 ;
- Convocation des actionnaires en assemblée générale ordinaire le 25 avril 2008 ;
- Questions diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 SEPTEMBRE 2008

- Arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2008, présentés sous forme consolidée, et du rapport semestriel d'activité, conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier ;
- Arrêté des comptes sociaux semestriels au 30 juin 2008 en vue de la distribution d'un acompte sur dividendes ;
- Distribution d'un acompte sur dividendes de 3.429.835,75 € ;
- Rémunération du Président ;
- Externalisation de la logistique ;
- Questions diverses.



Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport sur les comptes consolidés

Rapport sur les comptes annuels

Rapport sur le contrôle interne

SACOR Audit
16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme

496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

SACOR Audit
16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme
496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes **sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DREAMNEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union

européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de moindre visibilité sur le futur entraînant une difficulté à appréhender les perspectives économiques, comme exposé dans la note 1.22 de l'annexe. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 1.10 de l'annexe, la valeur comptable des goodwill est ramenée à leur valeur d'utilité si celles-ci est inférieure. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

La note 1.3 expose les règles et méthode comptables relatives à l'établissement de l'information comparative. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille et Paris, le 10 avril 2009

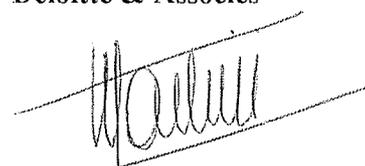
Les Commissaires aux Comptes

SACOR Audit



Stéphane DELVECCHIO

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI

SACOR Audit
16, Place de la Madeleine
75008 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme

496, avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

DREAMNEX

Société Anonyme

496 avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DREAMNEX, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et de moindre visibilité sur le futur entraînant une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué respectivement dans les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe, les valeurs comptables des actifs incorporels et des titres de participation sont ramenées à leur valeur d'utilité si celles-ci sont inférieures. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

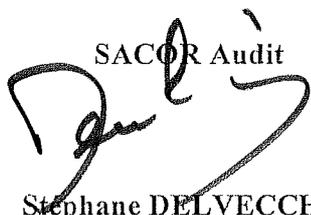
- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 10 avril 2009

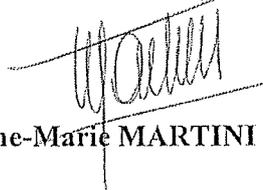
Les Commissaires aux Comptes

SACOR Audit



Stéphane DELVECCHIO

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI

SACOR AUDIT
16, Place de la Madeleine
75008 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme

496, Avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

**Rapport des Commissaires aux Comptes
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président du
Conseil d'Administration de la société DREAMNEX**

Exercice clos le 31 décembre 2008

SACOR AUDIT
16, Place de la Madeleine
75008 Paris

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DREAMNEX

Société Anonyme

496, Avenue Francis Perrin
13790 ROUSSET

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société DREAMNEX

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société DREAMNEX et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Marseille, le 10 avril 2009

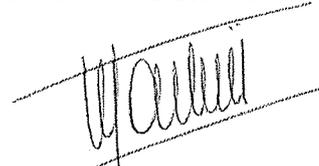
Les Commissaires aux Comptes

SACOR AUDIT



Stéphane DELVECCHIO

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI